

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES DU 4 MARS 2016



Sommaire
RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE
RAPPORT SOCIETAL ET ENVIRONNEMENTAL
RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL SUR LE CONTROLE INTERNE
RAPPORT SPECIAL DU DIRECTOIRE SUR LES OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES DU 4 MARS 2016 RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE



1 - Groupe LACROIX

Nous vivons une transformation numérique sans précédent où les révolutions technologiques et d'usage challengent les modes d'organisation au sein des entreprises et de la société. Le Groupe se retrouve au cœur de ces changements à travers ses activités et leurs complémentarités. C'est une opportunité stratégique de tirer parti de leur convergence naturelle.

Dans ce contexte, 2015 s'est inscrit dans une vision long terme de transformation basée sur la clarification de la mission du Groupe, la rationalisation des activités et des investissements internes et externes sur nos relais de croissances futurs.

Pour aborder ces challenges, l'un des atouts fondamental du Groupe LACROIX est d'évoluer dans une structure saine financièrement, alliant une stratégie à moyen et long terme et des circuits de décision efficaces. Nous avons confiance en l'avenir et en notre capacité à ouvrir de nouveaux espaces et marchés.

Résultats consolidés

Le chiffre d'affaires de l'exercice clos au 30 Septembre 2015 s'est élevé à 395,1 M€, en croissance de 11.0% par rapport à l'exercice précédent, la forte hausse de LACROIX Electronics (+22%), et celle plus modérée de LACROIX Sofrel (+4%) étant largement supérieure à la baisse de l'activité de LACROIX City (-10%).

Cette croissance globale de l'activité ne s'est néanmoins pas traduite par une amélioration du ROC qui s'établit à 8.2 M€. En effet, la croissance de LACROIX Electronics n'a pas été convertie en résultat (ROC en diminution de 0.4M€), alors que la forte baisse de l'activité de Lacroix City se traduisait par une diminution de son ROC de 4.1 M€, le résultat de LACROIX Sofrel enregistrant quant à lui un léger tassement (-0.5M€) lié à l'augmentation annoncée des investissements humains et des dépenses de R&D.

Le résultat opérationnel s'élève à 4.5M€ et est à comparer aux 12,6M€ affichés l'exercice précédent. Il prend notamment en compte les impacts du repositionnement stratégique en cours de Lacroix City (cession activité Services pour -2,4 M€, centralisation atelier de fabrication de Bordeaux de +2.2M€) ainsi que les charges exceptionnelles liées aux grèves en octobre 2014 sur le site Tunisien de LACROIX Electronics (2.0) M€.

Le résultat financier négatif de 1,7M€ est à comparer aux -1,8M€ de l'exercice précédent.

Aussi, après prise en compte de 1,6 M€ de charges d'impôts, et de 0,2 M€ d'intérêts minoritaires, le résultat net de l'exercice s'élève à 1.0M€ contre 8.9M€ l'exercice précédent.

Par ailleurs, le Groupe investit dans ses relais de croissances futurs et c'est dans ce cadre que deux croissances externes ont été réalisées sur l'exercice sur l'activité LACROIX City.

Faits majeurs par activité

LACROIX Electronics

Représentant désormais plus des 2/3 du chiffre d'affaires et 80% des effectifs du Groupe, cette activité a connu depuis 10 ans une croissance récurrente et soutenue, lui permettant durant cette période de tripler ses ventes.

L'exercice 2014/2015 s'est inscrit pleinement dans cette tendance, avec une progression de plus de 22% par rapport à l'exercice 2013/2014, lui-même en croissance de 23% par rapport à l'exercice précédent.

LACROIX Electronics, qui conçoit et industrialise des sous-ensembles électroniques sur des petites et moyennes séries complexes à valeur ajoutée, dans les marchés de l'Electronique Professionnelle, évolue sur un marché en croissance au niveau mondial mais aussi en Europe qui bénéficie également d'une tendance nouvelle au nearshoring.

Sur les prochaines années, la mutation du marché de l'outsourcing électronique, dans la mouvance de l'industrie 4.0, devrait conduire à une augmentation générale des fonctions électroniques entrainant des besoins croissants en « études + production », et à l'accélération de la concentration des clients sur leur cœur de métier (focalisation sur la « data » et la « servicialisation » de leurs modèles) entrainant la poursuite de l'externalisation des fonctions électroniques.

Dans ce contexte, les faits majeurs de l'exercice 2015 ont été les suivants :

- Une forte croissance (+22%), supérieure aux prévisions initiales, notamment en Pologne et dans le secteur automobile, mais aussi sur les autres sites,(France, Allemagne et Tunisie)
- Des dysfonctionnements liés à l'ampleur de cette croissance se traduisant par des surcoûts logistiques et de non qualité n'ayant pas permis de convertir cette croissance en ROC
- La persistance des foyers de pertes dans les Bureaux d'Etudes et en Allemagne
- Des grèves à caractère exceptionnelles sur notre site tunisien en octobre 2014 ayant engendré des surcoûts significatifs et impactant le Résultat Opérationnel
- L'optimisation du BFR suite la mise en place d'un contrat de « reverse-factoring » : impact positif de 15M€ ayant permis de financer la croissance.

Les perspectives de l'activité restent bien orientées, et après deux années de très forte croissance, LACROIX Electronics devrait néanmoins connaître une croissance de son chiffre d'affaires plus modérée en 2016, favorisant ainsi un retour progressif à des standards de performance opérationnelle.

Les chiffres caractéristiques de LACROIX Electronics sont les suivants (en contributif) :

En M€	N	N
Chiffre d'affaires	268,5	220,6
Résultat opérationnel courant	2,8	3,2
Résultat net	-2,8	0,1
Capacité d'autofinancement	1,2	3,6
Investissements nets	5,4	8,2

LACROIX Sofrel

Concevoir et commercialiser des équipements clés en main permettant de faire l'acquisition, le traitement et la transmission d'information en environnement contraint, telle est la mission de LACROIX Sofrel. Ces équipements sont destinés au contrôle et à la gestion à distance de réseaux d'ouvrages répartis dans le domaine des réseaux d'Eau (eau potable, assainissement) et des réseaux de chaleur et d'Energie.

En progression régulière et soutenue (ses ventes ont doublé en moins de 10 ans), cette activité représente 10 % du chiffre d'affaires du Groupe et est fortement contributrice à son résultat.

Le bureau d'études (25 personnes) fort d'un haut niveau d'expertise, notamment en Télécom, auquel s'ajoute un nombre équivalent de personnes externalisées, et une forte proximité de ses clients, sont des atouts majeurs de cette activité, qui ont permis à LACROIX Sofrel de devenir un acteur de référence en France dans les domaine de l'eau et de l'Energie.

Evoluant sur un marché porteur au niveau mondial, les enjeux et la maturité du marché de l'eau induisant un contexte favorable aux équipements intelligents et communicants, LACROIX Sofrel poursuit des investissements humains et R&D pour accélérer son développement à l'Export où elle réalise actuellement plus de 20% de ses ventes.

Dans ce contexte, les faits majeurs de l'exercice ont été les suivants :

- Une croissance modérée du chiffre d'affaires (+4%) après une année de forte progression en 2014 (+18%).
- Une croissance tirée par l'Export (+ 21%), les activités Eau et Energie demeurant globalement stable
- La poursuite des investissements humains et de R&D (+1.0 M€)

Ainsi, le ROC de la division s'inscrit en légère baisse à 9.2 M€ (contre 9.7 M€ sur l'année précédente)

Les perspectives de la division restent bien orientées, avec une hausse modérée de chiffre d'affaires et la poursuite des investissements humains et de R&D, liées à l'amorçage de notre stratégie de croissance.

Les chiffres caractéristiques de LACROIX Sofrel sont les suivants (en contributif) :

En M€	N	N-1
Chiffre d'affaires	37,2	35,8
Résultat opérationnel courant	9,2	9,7
Résultat net	6,1	6,5
Capacité d'autofinancement	6,4	6,8
Investissements nets	0,7	0,3

LACROIX City

Lacroix City, conçoit et fabrique des équipements pour orienter, optimiser et sécuriser les flux de véhicules et de personnes. Elle opère dans les domaines d'activité complémentaires suivants : signalisation routière, gestion de trafic urbain et interurbain, éclairage public.

Acteur reconnu sur ses marchés traditionnels devenus difficiles en France, (environnement budgétaire contraint des collectivités dans la signalisation statique, baisse des sources de financement lié à la non mise en place de l'Ecotaxe, renouvellement lent du parc d'Eclairage public malgré son ancienneté), Lacroix City évolue également sur un marché en pleine mutation où les besoins de nos clients publiques sont désormais orientés sur des thématiques d'avenirs comme la mobilité et la voirie intelligente, la télégestion de l'éclairage publique...

Fort des compétences et expériences des autres activités du Groupe et surtout de sa connaissance de ses marchés traditionnels, LACROIX City favorise ainsi leur transformation par l'adoption et la maîtrise des technologies pour répondre aux nouveaux cas d'usages de ses clients.

Dans ce contexte de marché difficile, les faits majeurs de l'exercice 2015 ont été les suivants :

- Une baisse de chiffre d'affaires de 10% (-13% à périmètre constant) conséquence directe des restrictions budgétaires de l'ensemble des collectivités, accompagnée d'une tension sur les prix
- Une baisse de 4.1 M€ du Résultat Opérationnel Courant à (2.8) M€ nécessitant l'engagement d'actions fortes dès 2015, et pesant sur le Résultat Opérationnel (Cession de l'activité de Services, fermeture de l'atelier de fabrication du mobilier urbain et cession du bâtiment de la filiale SDS)
- En parallèle, un repositionnement stratégique lancé, et symbolisé par le nouveau nom de cette activité devenue Lacroix City
 - o Internationalisation de notre activité Traffic (acquisition de DSTA)
 - Elargissement de notre offre dans le domaine de la voirie intelligente à l'éclairage public (acquisition de SOGEXI)
 - Recentrage sur notre cœur de métier en externalisant notre offre de services de pose (partenariat avec HELIOS)

Dans un marché traditionnel toujours difficile, tant en terme de volume que de prix, l'activité de LACROIX City bénéficiera en année pleine des acquisitions réalisées sur l'exercice, celles-ci permettant de compenser la poursuite de la baisse des marchés traditionnels. D'un point de vue résultat, elle bénéficiera dès le deuxième semestre de la réorganisation en cours de son activité Signalisation. Parallèlement, Lacroix City poursuivra ses investissements dans les nouveaux produits lui permettant de mieux adresser les nouveaux cas d'usage de ses clients.

Les chiffres caractéristiques de LACROIX City sont les suivants (en contributif) :

En M€	N	N-1
Chiffre d'affaires	89,4	99,5
Résultat opérationnel courant	-2,8	1,3
Résultat net	-4,9	-0,3
Capacité d'autofinancement	-2,6	2,6
Investissements nets (*)	1,6	2,0

^(*) hors variation de périmètre et cession d'actifs

Activité Recherche & Développement

Principalement situées dans les divisions Signalisation et Télégestion, les activités Recherche & Développement sont comptabilisées en charges d'exploitation.

Leur montant global s'est élevé à 6.5M€ au cours de l'exercice et a généré un Crédit d'Impôt Recherche d'un montant de 411 K€.

Perspectives

La capacité d'autofinancement générée par l'exploitation s'est élevée à 7.7 M€, à comparer aux 15 M€ obtenus l'exercice précédent, directement en lien avec la baisse des résultats.

Par ailleurs, les actions initialisées l'exercice précédent pour limiter les besoins en Fonds de roulement ont été accentuées et poursuivies sur l'exercice, la signature d'un contrat de reverse factoring notamment, permettant à LACROIX Electronics de dégager 15 M€ et au Groupe de ramener ces besoins à 55.6 jours de CA TTC, contre 67.2 jours en 2014.

Enfin, après une année forte d'investissements à 10.2M€ en 2014, les investissements (hors variation de périmètre et cession d'actifs) se sont établis à 7.7 M€, soit à des niveaux plus normatifs. Le montant global des investissements nets, y compris variation de périmètre et cession d'actifs, s'élève à 21.1M€.

Ainsi, et malgré une diminution significative de la CAF dans un contexte de croissance de chiffre d'affaires, le ratio Dettes nettes sur Fonds Propres (Gearing) s'est amélioré à périmètre constant. Nets des opérations d'acquisition et cession d'actif, celui-ci s'établit à 0.33 contre 0,22 au 30/09/2014, tout en versant un dividende de 2.6 M€ en avril 2015.

Les perspectives d'exploitation, alliées à une maitrise des capitaux circulant permettent d'envisager une nouvelle amélioration de ce ratio au cours de l'exercice, tout en maintenant un haut niveau d'investissements.

2 – LACROIX SA

Activité de la Société

Société mère du Groupe, elle assure dans le cadre de la gestion des actifs, principalement constitués des titres des sociétés mères des trois activités, les fonctions de contrôle et de coordination de chacune d'entre elles : direction générale, finances, juridique, comptabilités et fiscalité, innovation stratégique, IT et contrôle interne.

Les recettes, hors dividendes, sont générées par des redevances perçues de ses filiales en contre partie des services décrits ci-dessus.

Son chiffre d'affaires au 30 Septembre 2015 s'est élevé à 1 806 K€, soit une hausse de 14% par rapport à l'exercice précédent, cette évolution étant directement liée à celle de chacune des trois activités.

Le résultat d'exploitation négatif de 892 K€ tient compte du renforcement de la gouvernance Groupe et est largement compensé par le résultat financier positif de 12 939 K€, issu principalement de la perception de dividendes de ses filiales.

Le résultat courant avant impôts reste largement positif à hauteur de 12 047 K€.

Après prise en compte d'un produit d'impôts de 3 137 K€, lié à sa position de tête de groupe intégré fiscalement, le résultat net ressort à 15 183 K€, résultat en forte progression par rapport à celui affiché l'exercice précédent de 7 312 K€.

Charges non déductibles fiscalement

Les dépenses et charges non déductibles fiscalement s'élèvent, à la clôture de l'exercice, à un montant global de 25 577 euros.

Ce montant correspond à la part non déductible des loyers sur les véhicules de tourisme utilisés par la Société pour un montant de 16 622 euros et à des charges et dépenses somptuaires pour un montant de 8 955 euros, qui ont généré une imposition d'un montant de 8 525 euros.

Information sur les délais de paiement

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture des deux derniers exercices clos, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose, par date d'échéance, comme suit :

Échéances	Soldes des dettes fournisseurs (en euros)				
	2015	2014			
Echues	33 061	(10 330)			
Moins de 30 jours	66 594	115 704			
Entre 30 et 60 jours	49 786	52 480			
Plus de 60 jours					
Total	149 441	157 854			

3 - Eléments susceptibles d'avoir une influence en cas d'OPA

Selon les dispositions des articles L 233-13 et L 225-100-3 du Code de commerce, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Structure du capital de la Société

Au 30 septembre 2015, le capital de la Société s'établit à 25 000 000 euros réparti en 3 766 560 titres.

La structure du capital social est la suivante :

	% du capital	% des droits de vote*
Famille BEDOUIN	70,25%	82,16%
Autodétention **	5,28%	
Public	24,47%	17,84%

^(*) droits de vote exerçables

Franchissement de seuils

Conformément à l'article 8 des Statuts, tout actionnaire venant à posséder au moins 2% du capital est tenu d'en informer la Société sous 15 jours par lettre recommandée avec AR, cette obligation de déclaration concerne chaque fraction de 2% de détention du capital.

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pas été informée de franchissements de seuils.

Participations nominatives significatives

A l'exception des participations détenues par le Groupe familial BEDOUIN, il n'existait pas de participations nominatives significatives à la clôture de l'exercice.

Droits de vote double

L'article 10 des Statuts attribue un droit de vote double à toutes les actions entièrement libérées justifiant d'une inscription nominative depuis trois ans au moins.

Mécanisme de contrôle

A l'exception du droit de vote double attribué, il n'existe pas de titres comportant de prérogatives particulières.

Il n'existe pas non plus de mécanismes de contrôle prévus dans un système d'actionnariat du personnel ni d'accords entre actionnaires dont la Société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions au transfert d'actions.

Pouvoirs du Directoire en matière de rachat d'actions

L'Assemblée Générale délègue chaque année au Directoire le pouvoir de procéder, conformément aux dispositions des articles L.225-209 et suivants du code de commerce, au règlement européen n°2273/2003 du 22 décembre 2003 et aux articles 241-1 à 241-7 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, à des achats d'actions de la Société dans la limite de 10% du capital social.

^(**) dont actions détenues au titre du contrat de liquidité

Le Directoire ne bénéficie d'aucune autre délégation accordée par l'Assemblée Générale, notamment en matière d'augmentation de capital.

Auto-détention

La Société a confié en 2005 la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie de l'AFEI approuvée par l'instruction de l'Autorité des Marchés Financiers du 22 mars 2005, à la Société de bourse PORTZAMPARC.

Au 30 septembre 2015, la Société auto-détenait 191 775 actions en propre et 7 029 actions au titre du contrat de liquidité, soit un total d'auto-détention de 198 804 actions représentant 5.28 % du capital.

Prises de participation

Conformément à l'article L.233-6 du code de commerce, nous portons à votre connaissance les prises de participation, directe ou indirecte, effectuées par la Société et ses filiales au cours de l'exercice écoulé au sein de Sociétés ayant leur siège social en France.

Au cours de l'exercice écoulé, les prises de participations et de contrôle suivantes ont été effectuées :

- Au sein de Lacroix City:
 - o Création de LACROIX TRAFFIC SAU, filiale espagnole et LACROIX TRAFFIC en France et acquisition par LACROIX TRAFFIC SAU, du fonds de commerce de la société DSTA
 - Acquisition de 100% des titres de SOGEXI PARTICIPATIONS détenant elle-même à 100% les titre de Sogexi devenue LACROIX Sogexi.

Par ailleurs, la société a pris les participations minoritaires suivantes :

- Au sein de Lacroix SA
 - o Prise de participation minoritaire chez QIVIVO

Actionnariat salarié

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons que la proportion du capital que représentent les actions détenues par les salariés au 30 septembre 2015 est égale à zéro, la Société n'ayant pas mis en place de fonds communs de placement au bénéfice des salariés du Groupe.

Nous vous précisons que la dernière Assemblée Générale Extraordinaire appelée à statuer sur une augmentation de capital réservée aux salariés s'est tenue le 27 février 2015.

4 – Principaux facteurs de risques auxquels la Société est confrontée

En application des dispositions de l'article L.225-100 al. 4 du code de commerce, nous vous communiquons les informations suivantes :

Risques stratégiques et opérationnels

La nature des risques stratégiques auxquels la Société est exposée n'est pas susceptible d'hypothéquer gravement la pérennité des activités du Groupe.

De par ses métiers, le Groupe est néanmoins soumis aux risques opérationnels suivants :

Risques industriels et environnementaux

L'importance des programmes d'investissements industriels permet à la Société de disposer d'outils récents et sécurisés limitant les risques de défaillances majeures susceptibles de paralyser les activités de fabrication. De ce fait, les principaux risques industriels sont ceux qui pourraient affecter ou interrompre la production des principaux sites (incendie, défaillance technique,...) et altérer la qualité des produits. Des processus qualité sont en place devant permettre d'identifier, de corriger, voire d'éviter ou du moins limiter les dysfonctionnements..

Risque fournisseur et de matière première

Il n'existe pas de risques majeurs de dépendance fournisseurs. Néanmoins, sur l'activité Electronique, les ajustements des capacités de production des fournisseurs peuvent conduire à la mise sous allocation de certains composants, allongeant dans ce cas fortement les délais d'approvisionnements. Le risque devient alors un risque d'obsolescence des composants en cas de modification produit par le client mais qui est couvert par des contrats logistiques.

Risque lié au système d'information

La direction du Groupe est particulièrement attentive à son système d'information et un ensemble de dispositions a été déployé pour assurer sa sécurité. En outre, afin de pallier à un aléa majeur, les plans de gestion de crise sont en place sur chacun des trois métiers et un ont fait l'objet d'un audit au cours de l'année.

Risques juridiques, fiscaux et sociaux

Le Groupe assure une veille juridique, fiscale et sociale afin de s'assurer de la conformité du traitement de ses opérations et d'anticiper les impacts des nouvelles réglementations. Une revue des principaux risques est réalisée par métier afin de s'assurer de la prise en compte de l'exhaustivité des risques dans les états financiers.

Sur la base des informations connues, le Groupe estime peu probable que les procédures amiables et contentieuses en cours puissent avoir un impact significatif sur les états financiers consolidés.

Risques financiers

Nous vous indiquons ci-dessous les différents degrés d'exposition du Groupe aux risques financiers.

Risque de change

En dehors de l'activité LACROIX Electronics, le Groupe n'est pas exposé aux risques de change.

En ce qui concerne cette activité, le risque de change concerne principalement les achats réalisés en USD et en PLN.

• Concernant les achats en USD, la société dispose de contrats avec ses principaux clients permettant d'ajuster le prix de vente des produits en fonction de l'évolution de la parité EUR/USD. En conséquence, le risque de

change est éteint sur cette partie. Concernant le solde, la société recourt à des couvertures partielles de ses besoins pour couvrir un taux objectif fixé à chaque exercice budgétaire.

• Concernant les dépenses en PLN, il s'agit principalement des salaires des salariés polonais et de quelques achats locaux. La politique groupe consiste à réaliser des couvertures à terme sur la base des besoins prévisionnels.

De manière générale, le recours aux instruments financiers intervient dans le strict cadre des besoins nécessaires à l'activité, à l'exclusion de toute optique spéculative.

Risque de taux

La majorité des dettes du Groupe sont à taux variable.

Le Groupe met en place des instruments financiers pour limiter ce risque. A fin septembre 2015 la part des financements à taux variable couverte par des swaps représente de l'ordre de 30% du nominal.

Risque de liquidité

L'endettement brut du groupe s'élève à K€ 53 924.

Sur l'ensemble des financements mis en place, aucun n'est assorti de covenant.

La trésorerie disponible s'élève quant à elle à K€ 21 584.

Ainsi, le groupe considère n'être que très faiblement exposé à ce risque.

Risque de crédit

Chacune des trois branches d'activité du Groupe dispose d'un contrat d'assurance-crédit propre, lui permettant de se couvrir sur ses clients potentiellement à risque.

La typologie des clients par secteur d'activité est la suivante :

Branches	Typologie des principaux clients
Télégestion	Administrations et entreprises significatives de travaux publics Organismes publics et grands acteurs de gestion de l'eau Sociétés françaises et étrangères à dimension internationale

Risque sur le Capital

Le Groupe suit de près son capital en contrôlant l'évolution de son ratio d'endettement.

	Exercice 2015	Exercice 2014
Emmunts at dattes financières	33 251	21 728
Emprunts et dettes financières Concours bancaires courants	20 673	21 728
Autres Dettes financières nettes	(80)	(129)
Trésorerie et Equivalents (Note 8.10)	(21 584)	(23 013)
Endettement net	32 259	22 344
Capitaux propres	98 841	101 517
Ratio d'Endettement (Gearing)	32,6%	22,0%

Classement des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur

Le Groupe ne présente pas de tableau détaillé sur la hiérarchisation de la juste valeur de ses actifs et passifs financiers.

Selon les 3 niveaux définis par la norme IFRS 7 révisée, l'évaluation de la juste valeur repose sur une valorisation s'appuyant sur des données observables, dont la plus part sont externes au Groupe.

5 – Evènements postérieurs à la clôture

En novembre 2015, la Société LACROIX Signalisation (activité LACROIX City) a proposé un projet de réorganisation devant principalement aboutir à la centralisation au siège des fonctions support de vente et à la fermeture en conséquence des agences commerciales en région.

6 – Informations boursières

Evolution du cours de bourse durant l'exercice 2015

Le titre LACROIX SA est coté sur Euronext Paris, compartiment C.

Au cours de l'exercice 2015, 131 294 titres ont été échangés, soit une moyenne de 515 titres par séance, représentant un montant de capitaux de 3,020 millions d'euros pour un cours moyen de 23 euros.

Le cours de bourse de clôture du 30 septembre 2015 s'établit à 22.80 euros représentant une capitalisation boursière de 85,878 millions d'euros.

Achat par la Société de ses propres actions

Programme de rachat d'actions

Nous vous proposons de renouveler l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 février 2015 au Directoire de procéder à des achats en bourse des actions de la Société, dans les conditions et limites définies par les articles L.225-209 et suivants du code de commerce et conformément à celles du règlement européen du 22 décembre 2003.

Les objectifs du programme de rachat sont identiques à l'exercice précédent :

- assurer l'animation du titre au travers d'un contrat de liquidité conforme à la chartre AFEI reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers,
- procéder à l'achat d'actions en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opération de croissance externe,
- assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions,
- assurer la couverture de plans d'achat d'options à des salariés et des mandataires du Groupe.

L'autorisation est donnée pour une durée maximum de 18 mois dans les conditions suivantes :

- le nombre maximal d'actions susceptibles d'être rachetées ne pourra excéder 177 852 titres.
- le prix d'achat maximal par action est fixé à 40 euros.
- le montant global affecté à ce programme est fixé à 7.114 millions d'euros.

Les actions seront rachetées par intervention sur le marché ou par voie d'acquisition de blocs de titres dans le cadre des dispositions légales et réglementaires applicables. Les acquisitions par blocs de titres pourraient atteindre l'intégralité du programme. Les acquisitions et cessions pourront intervenir en période d'offre publique, dans les limites de la réglementation boursière.

Le nombre d'actions détenues en exécution du programme ne pourra excéder 10% du capital social soit 376 656 actions.

Bilan des précédents programmes de rachat d'actions

Au titre des programmes autorisés par les Assemblées Générales du 28 février 2014 et du 27 février 2015, s'appliquant sur l'exercice clos le 30 septembre 2015, la Société n'a effectué aucune opération d'achat ou de vente d'actions propres.

Par ailleurs, dans le cadre du contrat de liquidité détenu à 100% par LACROIX SA :

- 22 503 titres ont été acquis au cours moyen de 22.98 euros ;

- 23 957 titres ont été cédés au cours moyen de 22.46 euros.

A la clôture de l'exercice, les actions détenues dans le cadre du programme de rachat étaient affectées aux objectifs suivants :

- couverture de plans d'options d'achat d'actions à des salariés et des mandataires sociaux du Groupe LACROIX : 111 441 titres
- remise ultérieure à l'échange ou paiement dans le cadre d'opération de croissance externe : 80 334 titres
- animation du cours par un prestataire : 7 029 titres

soit un total d'actions auto-détenues de 198 804 représentant 5.28% du capital, ayant une valeur comptable de 3,802 millions d'euros et une valeur de marché de 4.533 millions d'euros, sur la base du cours du 30 septembre 2015.

7 – Conventions réglementées

Aucune nouvelle convention réglementée n'a été conclue au cours de l'exercice clos au 30 septembre 2015.

Des conventions réglementées conclues au cours d'exercices antérieurs se sont poursuivies au cours de ce même exercice.

Conformément aux dispositions légales, les conventions courantes conclues à des conditions normales n'ont pas été soumises à ce contrôle.

Les conventions ont été transmises aux Commissaires aux comptes, pour présentation dans leur rapport spécial à l'Assemblée Générale.

8 – Informations concernant les mandataires sociaux

Situation des mandats des membres du Conseil de surveillance

Les mandats de membres du Conseil de surveillance de :

- Monsieur Jean-Paul BEDOUIN
- Monsieur Hubert DE BOISREDON
- Monsieur Hugues MEILI
- Monsieur Pierre TIERS

arrivent à échéance à l'issue de la prochaine Assemblée Générale.

Nous vous proposons de les renouveler pour une durée prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale statuant en 2019 sur les comptes de l'exercice écoulé.

Rémunération et avantages reçus par les mandataires sociaux

Conformément à l'article L.225-102-1 du code de commerce, nous vous communiquons le montant de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés, durant l'exercice clos le 30 septembre 2015, aux mandataires sociaux, par la Société et les sociétés contrôlées au sens de l'article L 233-16 du Code de commerce.

Directoire

Selon les recommandations AFEP / MEDEF, les rémunérations versées aux membres du Directoire au cours de l'exercice ont été les suivantes :

Synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social :

	Exercice 2015	Exercice 2014
Vincent BEDOUIN		
Président du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	230 000	275 313
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice		
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice		
Yves KROTOFF	Exercice 2015	Exercice 2014
Membre du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	220 370	279 459
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice		
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice		
Nicolas BEDOUIN		
Membre du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	134 304	124 151
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	200000000000000000000000000000000000000	
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice		

Les rémunérations variables des dirigeants sont validées par le Conseil de surveillance.

Les éléments de rémunération variable sont déterminés en fonction de l'atteinte d'objectifs révisés annuellement, qui ne sont pas communiqués pour des raisons de confidentialité.

Récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

	Exerci	ce 2015	Exercice 2014		Exercice 2013	
Vincent BEDOUIN						
Président du directoire	dus	versés	dus	versés	dus	versés
Rémunération fixe	200 000	200 000	190 796	190 796	140 400	140 400
Rémunération variable	30 000	60 000	80 000	80 000	70 000	70 000
Rémunération exceptionnelle						
Jetons de présence						
Avantages en nature		8 116	4 517	4 517	4 517	4 517
Total	230 000	268 116	275 313	275 313	214 917	214 917
Yves KROTOFF						
Membre du directoire	dus	versés	dus	versés	dus	versés
Rémunération fixe	180 000	180 000	168 417	168 417	130 000	130 000
Rémunération variable	30 000	50 000	100 000	100 000	100 000	100 000
Rémunération exceptionnelle						
Jetons de présence						
Avantages en nature	10 370	10 370	11 042	11 042	11 052	11 052
Total	220 370	240 370	279 459	279 459	241 052	241 052
Nicolas BEDOUIN						
Membre du directoire	dus	versés	dus	versés	dus	versés
Rémunération fixe	107 692	107 692	96 539	96 539	73 847	73 847
Rémunération variable	24 000	40 000	25 000	25 000	20 000	20 000
Rémunération exceptionnelle						
Jetons de présence						
Avantages en nature	2 612	2 612	2 612	2 612	2 693	2 693
Total	134 304	150 304	124 151	124 151	96 540	96 540

L'information relative aux montants dus fait référence aux montants provisionnés au titre de l'exercice à la différence des montants versés qui indiquent la part variable octroyée au titre de l'exercice précédent.

Jetons de présence

Les membres du Directoire n'ont pas perçu de jetons de présence au cours de l'exercice.

Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice

Aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été attribuée aux membres du Directoire au cours de l'exercice écoulé.

Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice

Il n'a pas été levé d'options de souscription ou d'achat au cours de l'exercice par les dirigeants mandataires sociaux.

Actions de performance attribuées et disponibles

La Société n'a pas attribué d'actions de performance au cours de l'exercice écoulé, ainsi qu'au cours des exercices précédents.

Informations sur les rémunérations versées aux membres du Directoire de la Société (article L.225-102-1 du Code de commerce).

Informations données en euros

Nom	Mandat	Fonction	Rémuné ration Fixe	Rémunération variable	Avantages en nature	Retraite supplémentaire et autres avantages	Total
Vincent BEDOUIN	Président	Président	200 000	60 000	8 116	36 936	305 052
	du Directoire						
Yves KROTOFF	Membre	Conseiller du	180 000	50 000	10 370	37 390	277 760
	du Directoire	Président					
Nicolas BEDOUIN	Membre	Directeur	107 692	40 000	2 612	19 274	169 578
	du Directoire	financier					

En date du 30 septembre 2015, Yves KROTOFF a démissionné de son mandat de Président en renonçant de ce fait à son indemnité en cas de départ, Vincent BEDOUIN étant nommé Président à cette même date.

Conseil de surveillance

Informations données en euros

Nom	Mandat	Fonction	Rémunération Fixe	Rémunération variable	Avantages en nature	Retraite supplémentaire et autres avantages	Jetons de présence	Total
Jean-Paul BEDOUIN	Président du conseil de surveillance	Président	104 000		10 584	_	6 000	120 584
Pierre TIERS	Membre du conseil de surveillance	Membre ad hoc	-				8 000	8 000
Hugues MEILI	Membre du conseil de surveillance	Membre ad hoc	100000000000000000000000000000000000000				8 000	8 000
Marie-Reine BEDOUIN	Membre du conseil de surveillance	Membre		_			12 000	12 000
Hubert de BOISREDON	Membre du conseil de surveillance	Membre ad hoc		_			6 000	6 000

Nous vous précisons qu'aucun membre du Conseil de surveillance n'est attributaire de stock-options.

Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce, nous vous présentons cidessous la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la société.

Directoire

Nom	Mandat	Société
Vincent BEDOUIN	Président du Directoire	LACROIX SA
	Président	SAS LACROIX ELECTRONICS
	Président	SAS LACROIX ELECTRONICS SOLUTIONS
	Président	SAS LACROIX SOFREL
	Président	SAS LACROIX CITY
	Président	SAS LACROIX SIGNALISATION
	Membre du Conseil de Surveillance	SAS VINILA INVESTISSEMENTS
	Gérant	SARL LACROIX V
	Gérant	SARL LACROIX VI
	Gérant	SARL LACROIX III
Yves KROTOFF	Membre du Directoire	LACROIX SA
	Gérant	SCI LTI SUD EST
	RP Lacroix SA administrateur	LACROIX TRAFFIC BELGIUM

Nicolas BEDOUIN	Membre du Directoire Membre du Conseil de Surveillance	LACROIX SA SAS VINILA INVESTISSEMENTS
Conseil de surveillan	ce	
Jean-Paul BEDOUIN	Président du Conseil de Surveillance Président	LACROIX SA SAS VINILA INVESTISSEMENTS
Pierre TIERS	Membre du Conseil de surveillance Membre du Directoire Président Directeur Général Membre du Conseil de surveillance RP de CM CIC Investissements SA Président Directeur Général RP de CM CIC Investissement SCR Gérant RP de EFSA administrateur RP de CM CIC Investissement administrateur	LACROIX SA CM CIC Investissement SA SAS CM CIC Innovation SAS CM CIC Investissement SCR CM CIC CAPITAL PRIVE CM CIC Ingénierie CM CIC Capital & Participations SCI VILLA CAMUS CM CIC SECURITIES Association NAPF
Hugues MEILI	Membre du Conseil de surveillance Président et Directeur Général Président Président Président Administrateur	LACROIX SA NIJI SA KURMI-SOFTWARE SAS BORDILLA SAS IKUMBI SOLUTIONS SAS Crédit Agricole d'Ille et Vilaine
Marie-Reine BEDOUIN	Membre du Conseil de Surveillance Présidente du Conseil de Surveillance	LACROIX SA SAS VINILA INVESTISSEMENTS
Hubert de BOISREDON	Membre du Conseil de Surveillance Président	LACROIX SA ALSENS SAS

9 – Mandats des Commissaires aux comptes

Nous vous précisons qu'aucun mandat de Commissaire aux Comptes n'arrive à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale.

10- Affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver l'affectation du bénéfice net de l'exercice s'élevant à euros de la manière suivante :

Le bénéfice distribuable est composé :

15 183 457 euros de la manière suivante :

Du bénéfice de l'exercice 15 183 457 euros

Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur 221 795 euros

Pour former un bénéfice distribuable de 15 405 252 euros

Nous vous proposons de bien vouloir approuver l'affectation du bénéfice net de l'exercice s'élevant à

A titre de dividendes aux actionnaires Soit 0.40 euro par action	1 506 624 euros
Autres réserves	13 500 000 euros
Le solde au report à nouveau antérieur	176 833 euros
Total	15 183 457 euros

Le compte "autres réserves" s'élèverait ainsi à la somme de 52 millions d'euros et le compte "report à nouveau" s'élèverait ainsi à la somme de 398 628 euros, étant entendu que ce dernier montant sera majoré de la fraction des dividendes correspondant aux actions détenues par la Société dans le cadre de son programme de rachat d'actions propres.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

Nous vous rappelons en outre que, suite à la Loi de Finance pour 2013, les dividendes perçus, éligibles à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts, sont assujettis à un prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 Quater du Code général des impôts, dont le taux est de 21%.

Le paiement des dividendes sera effectué le 15 avril 2016.

Il résulte de cette affectation un montant de capitaux propres s'élevant à la somme de 83 399K€, avant fraction du dividende des actions propres détenues par la Société.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Nombre d'actions total	Nombre d'actions rémunérées	Dividende net par action	Dividende versé
2011 - 2012	3 766 560	3 568 981	0,50	1 784 490
2012 - 2013	3 766 560	3 570 866	0,50	1 785 433
2013 - 2014	3 766 560	3 572 344	0,70	2 500 641

11 – Jetons de présence

Nous vous proposons de fixer le montant global annuel des jetons de présence alloués au Conseil de surveillance, pour l'exercice en cours, à la somme de 30 000 euros.

12 – Informations relatives aux opérations sur titre

Conformément à l'article L 621-18-2 du code monétaire et financier et au règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, nous vous informons qu'aucune opération réalisée par les mandataires sociaux de LACROIX SA sur le titre de la Société n'a été portée à notre connaissance au titre de l'exercice.

Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Nature des indications	2010 / 2011	2011 / 2012	2012 / 2013	2013 / 2014	2014 / 2015
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
 Capital social Nombre des actions ordinaires existantes Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) Nombre maximal d'actions futures à créer 	25 000 000 3 766 560				
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXE	RCICE				
 Chiffre d'affaires hors taxes Résultats avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions 	1 116 049 2 989 523	1 406 348 4 180 687	1 373 595 4 322 320	1 585 432 3 513 882	1 806 402 12 137 770
 Impôts sur les bénéfices Participation des salariés due au titre de l'exercice 	-2 449 157	-3 252 221	-2 603 778	-3 129 426	-3 136 756
- Résultat après impôts , participation des salariés et dotations aux	5 969 685	6 227 735	7 470 710	7 312 084	15 183 457
amortissements et provisions - Résultat distribué	1 883 280	1 883 280	1 883 280	2 636 592	1 506 624
RESULTATS PAR ACTION					
- Résultat après impôts, participation des salariés , mais avant dotations aux amortissements et provisions	1,44	1,97	1,84	1,76	4,06
- Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux	1,58	1,65	1,98	1,94	4,03
amortissements et provisions - Dividende attribué à chaque action	0,50	0.50	0,50	0,70	0,40
PERSONNEL					
 Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice Montant de la masse salariale de l'exercice Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de 	3 382 221 193 088	3 402 531 210 050	3 411 261 209 262	4 803 114 420 183	5 856 086 463 549
l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales))				

^{*} Projet d'affectation de résultat pour l'exercice 2014 / 2015



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES DU 4 MARS 2016

RAPPORT SUR LA RESPONSABILITE SOCIETALE DE L'ENTREPRISE

(RSE)



>> Introduction

Conscient de la richesse du capital humain et de la nécessité de le préserver et le développer, nous considérons que nos équipes sont au centre de la réussite du Groupe, et au cœur de notre plan stratégique tourné vers les métiers d'avenir. C'est dans ce contexte que le projet LACROIX & YOU a été lancé début 2015.

>> Un projet d'envergure sur l'exercice 2015 : LACROIX & YOU

Ce projet consiste en un processus continu d'enquête de satisfaction interne, la première initiative dans ce domaine chez LACROIX. Ses objectifs sont multiples : mesurer le climat social de façon régulière, identifier les attentes et perceptions des employés pour un pilotage plus efficace de l'entreprise, et évaluer le niveau d'adhésion des équipes au changement afin d'accompagner au mieux la stratégie de croissance interne et externe du Groupe.

Pour garantir l'anonymat et la confidentialité des réponses, LACROIX a confié la mise en œuvre et l'analyse de l'enquête à un cabinet spécialisé. Avec la participation de l'équipe projet, un questionnaire commun à tous les sites a été élaboré et mis à disposition de tous les salariés du Groupe.

Après une phase d'analyse des résultats, des restitutions collectives ont été organisées auprès de tous les employés. Quelques données chiffrées sont à retenir :

Un taux de participation remarquable, témoin de l'engagement des équipes

Le taux de satisfaction global





Les résultats ont permis de constater que les salariés LACROIX aiment leur métier, le travail bien fait et ont plaisir à apprendre ou progresser. Ils témoignent aussi d'une vraie envie de participer aux évolutions des différents métiers.

Cette enquête laisse également apparaître certaines attentes à prendre en considération :

- Un fort besoin de reconnaissance;
- La valorisation du travail bien fait ;
- Un besoin de confiance;
- L'encouragement des prises d'initiative ;
- Une proximité des décisions avec le terrain.

Cela doit passer par une meilleure communication, qui donnera du sens au travail quotidien de chacun et une meilleure appropriation de la stratégie. Deux premiers chantiers vont être lancés sur le prochain budget pour concrétiser les axes d'amélioration identifiés :

• Un travail sur le thème de la réunion d'équipe pour resserrer les liens, la communication et la participation de chacun ;

• Le lancement d'un Réseau Social d'Entreprise comme moyen de mieux communiquer et collaborer grâce à un espace digital, sous le nom de projet « RSE 2.0 ». Le RSE 2.0 constitue une opportunité pour les salariés de partager des données, publier des informations, mettre en avant ses compétences et fluidifier les échanges. Il est aussi pour l'entreprise un excellent moyen d'améliorer l'intelligence collective, d'identifier les talents, de développer l'innovation, de favoriser la cohésion et de cultiver une identité Groupe.

Le processus d'enquête « LACROIX & YOU » sera renouvelé tous les 2-3 ans pour mesurer la progression de la satisfaction interne, de l'engagement et de l'adhésion à notre stratégie. En parallèle à ce projet majeur pour le Groupe, de nombreuses initiatives ont vu le jour au cours de l'exercice, dans les domaines social, environnemental et sociétal. Ces initiatives, et les indicateurs qui les accompagnent, sont décrits en détails ci-après.

Les informations des paragraphes ci-dessous sont établies sur la base d'un protocole de reporting, disponible sur demande à l'adresse mail suivante : lacroix@lacroix.fr. Ce guide méthodologique interne au Groupe détaille les définitions et méthodologies de calcul pour les indicateurs quantitatifs, et précise les éléments à prendre en considération pour les indicateurs qualitatifs. Il permet ainsi d'assurer l'homogénéité des informations présentées de manière consolidée.

Conformément à la législation, ce rapport RSE a été validé par un vérificateur indépendant, le Département Environnement et Développement Durable de la société EY.

Au sujet du périmètre retenu :

- Deux sociétés ont été acquises par l'activité LACROIX City au cours de l'exercice 2014-2015, à savoir LACROIX Traffic SAU et LACROIX Sogexi. Ces deux sociétés sont incluses pour les indicateurs d'effectif au 30/09/2015, et sont exclues des autres périmètres de reporting – elles seront intégrées lors du prochain reporting RSE.
- La majorité des indicateurs sociaux et sociétaux portent sur l'intégralité du périmètre (hors LACROIX Traffic SAU et LACROIX SOGEXI, qui ne sont intégrées que pour les effectifs au 30/09/2015) du Groupe. Le périmètre, hormis ces deux sociétés, permet de couvrir 98% des effectifs. Les périmètres différents seront précisés.
- Pour les indicateurs environnementaux, les principales filiales de chacune des trois activités, et en particulier les principales sociétés exerçant une activité industrielle, sont consolidées. Sont non comprises: le bureau d'études pour LACROIX Electronics, les filiales étrangères de distribution pour LACROIX Sofrel, les sociétés de services, les sociétés étrangères, LACROIX Sogexi et SDS pour LACROIX City. Ainsi, le périmètre permet de couvrir 92% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe et 92% des effectifs. Certains indicateurs possèdent néanmoins un périmètre de consolidation différent, qui sera alors précisé.

La période de reporting correspond à l'exercice fiscal, soit du 1^{er} octobre 2014 au 30 septembre 2015. La base comparative mentionnée correspond donc à la période du 01/10/2013 au 30/09/2014.

>> Informations sociales

Emploi

Effectif au 30 septembre 2015

Au 30 septembre 2015, l'effectif du Groupe LACROIX se décompose de la façon suivante (les temps partiels sont considérés à hauteur de leur contribution) :

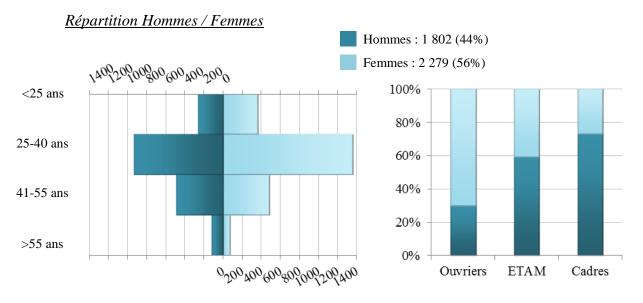
	LACROIX	Electronics	LACRO	IX Sofrel	LACRO	IX City	LACR	OIX SA	Groupe I	ACROIX
	Exercice 2015	Exercice 2014	Exercice 2015	Exercice 2014						
Ouvriers	2 205	2 028	-	-	228	212	-	-	2 433	2 240
ETAM*	555	499	65	60	302	275	-	-	923	834
Cadres	459	438	88	86	171	147	6	4	724	674
TOTAL	3 219	2 965	153	146	702	633	6	4	4 080	3 747

L'effectif compte les CDI et les CDD

Le nombre de salariés augmente de près de 9%. Cette augmentation est en grande partie portée par LACROIX Electronics, qui a connu une croissance de ses effectifs de 9%, soutenue en particulier par sa filiale polonaise. L'activité de LACROIX Electronics Pologne a fortement crû l'année dernière, et commence à se stabiliser cette année. L'augmentation s'explique également par les deux croissances externes réalisées, les effectifs au 30/09/2015 de LACROIX Sogexi et LACROIX Traffic SAU s'établissant à 83 salariés.

L'ensemble de ces collaborateurs est soutenu par le personnel mis à disposition (effectif intérimaire) à hauteur d'une moyenne de 180 Equivalents Temps Plein (ETP) sur l'année versus 139 ETP sur l'exercice précédent, cette évolution provenant principalement de l'activité de LACROIX Electronics (+56 ETP entre 2015 et 2014).

Les caractéristiques des effectifs (CDI et CDD) du Groupe LACROIX sont présentées ci-dessous :

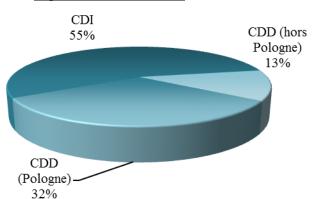


La répartition entre hommes et femmes par catégorie professionnelle est présentée de manière consolidée, mais il existe des spécificités selon les activités. En effet, le cœur de métier de LACROIX Electronics requiert de nombreux ouvriers (près de 70% de l'effectif), qui sont principalement des

^{*} ETAM : Employés, Techniciens et Agents de Maîtrise

femmes, comme ce qui est observable dans l'industrie électronique de manière générale. A l'inverse, LACROIX City ne compte que 33% d'ouvriers, qui sont en majorité des hommes,. En tant qu'activité de bureau d'études, LACROIX Sofrel ne compte pas d'ouvrier parmi ses effectifs.

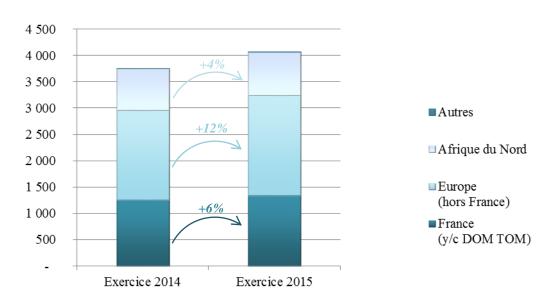
Répartition CDI / CDD



Les législations locales du travail ne sont pas toujours identiques à la législation française. La législation en Pologne est notamment très spécifique sur les types de contrats à l'embauche, expliquant le nombre important de CDD sur ce site, et justifiant son identification sur le graphique.

Sans considérer la filiale polonaise, la répartition par contrat de travail est la suivante : 79% CDI et 21% CDD.

Ventilation de l'effectif par zone géographique



Les effectifs du Groupe LACROIX à l'étranger représentent 67% de l'effectif total, et la croissance de l'effectif à l'étranger représente 76% de la croissance globale, tirée principalement en Europe par la croissance du site polonais de LACROIX Electronics.

La répartition géographique des effectifs s'explique par les différentes activités du Groupe :

- LACROIX Electronics est présente en France et en Allemagne (bureau d'étude et fabrication), au plus près de ses clients, et de sites industriels matures à coûts compétitifs en Pologne et Tunisie pour les plus gros volumes.
- LACROIX Sofrel dispose d'un bureau d'études en France, et de deux filiales de distribution en Espagne et en Italie.
- LACROIX City œuvrant sur un marché très normé, la production en France est destinée au marché domestique, tout comme notre production à Bilbao pour l'Espagne. La création de Lacroix Traffic

SAU, et l'acquisition par cette dernière de l'unité productive de la société DSTA (27 salariés), contribue à l'internationalisation des activités et effectifs de Lacroix City

Recrutements¹

	Hommes		Femmes		TOTAL			
	Exercice 2015	Exercice 2014	Exercice 2015	Exercice 2014	Exercice 2015	Exercice 2014		
Ouvriers	323	407	521	690	844	1 097		
ETAM	85	105	47	57	132	162		
Cadres	84	97	24	40	108	137		
TOTAL	492	609	592	787	1 084	1 396		

Les principes de recrutement sont fondés sur l'adéquation entre les besoins des postes à pourvoir et des compétences des candidats, en-dehors de toute considération discriminatoire, conformément à la Charte LACROIX, et en accord avec les stipulations de l'O.I.T.

Départs²

Motifs	Exercice 2015	Exercice 2014
Démissions	295	181
Ruptures conventionnelles	18	26
Licenciements	137	110
Fins de CDD	336	268
Départs en retraite	13	19
Décès	5	1
Autres (fin période essai, mutations)	30	15
TOTAL	833	620

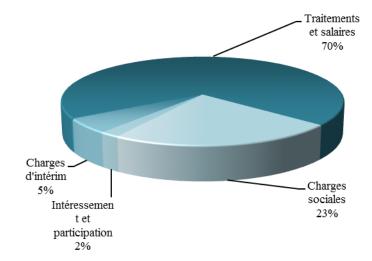
Les départs sont principalement liés à des fins de CDD (40% des départs contre 43% l'année dernière). Les licenciements (y compris économiques et pour faute grave) représentent 16% de l'ensemble des départs, contre 18% l'année dernière. Les démissions représentent cette année 35% des départs (vs. 29% l'année dernière), et concernent, dans 73% des cas, notre site polonais, du fait de la fluidité du marché du travail.

¹ Les recrutements et départs des sociétés LACROIX Sogexi et LACROIX Traffic SAU ne sont pas considérés ici, tandis que les effectifs de ces sociétés sont pris en compte dans la photo au 30 septembre 2015.

² Les mutations sont prises en compte dans les départs ainsi que dans les recrutements.

Charges de personnel Consolidées³

en k€	Exercice 2015	Exercice 2014
Traitements et salaires	70 899	64 586
Charges sociales	23 391	21 886
Intéressement et participation	2 089	1 799
Charges d'intérim	5 483	5 194
Charges de retraites	304	78
Paiements en action	12	12
TOTAL des charges liées au personnel	102 178	93 555



Sur l'exercice 2015, les charges liées au personnel sont en progression de 9%, directement liée à l'évolution des activités du Groupe.

Organisation du temps de travail

En France, le Groupe applique une organisation du travail sur la base des 35 heures :

- Soit sous la forme d'une modulation annuelle ;
- Soit sur une moyenne de 35 heures hebdomadaires ;
- Soit en équipes 2x8 ou 3x8;
- Soit au forfait jours.

Les heures supplémentaires sont organisées selon les besoins de production et la charge de travail, en particulier pour LACROIX Electronics. Des aménagements horaires peuvent être mis en place, notamment dans le cadre de l'accord Contrat de Génération.

A l'étranger, l'organisation du travail dépend de la législation applicable et de l'activité de la filiale concernée :

- En Espagne et en Italie : 40 heures hebdomadaires (LACROIX Sofrel) ;
- En Allemagne: entre 35 heures et 40 heures selon les contrats (LACROIX Electronics);
- En Tunisie: 2X8 sur 6 jours et 3X8 sur 7 jours pour certains postes de travail (LACROIX Electronics);
- En Pologne : 3X8 sur 6 jours (LACROIX Electronics).

 3 Les charges de personnel incluent les croissances externes : LACROIX Sogexi et LACROIX Traffic SAU

Absentéisme

Le périmètre retenu sur cet indicateur concerne 97% de l'effectif total du Groupe. Il exclut les sociétés commerciales hors France métropolitaine, ainsi que LACROIX Sogexi et LACROIX Traffic SAU.

Nous avons fait évoluer notre méthodologie de calcul cette année, pour la baser sur l'effectif moyen en fin de mois et non plus sur l'effectif en fin d'exercice.

Les deux premières colonnes du tableau présentent donc des données comparables entre cette année et l'année précédente, sur la base de la nouvelle méthode de calcul, et la dernière colonne rappelle les données publiées dans le rapport 2014.

Taux d'absentéisme par nature	Exercice 2015	Exercice 2014	Exercice 2014 - Rappel taux publié
Maladie courte durée	5,63%	2,31%	2,01%
Maladies professionnelles	0,03%	0,00%	0,00%
Accidents travail et trajets	0,11%	0,08%	0,08%
Maternité, paternité, adoption	1,92%	1,09%	0,95%
TOTAL	7,70%	3,48%	3,04%

Sur la période, la société a donc vu une forte augmentation des absences de courte durée. Cette évolution provient essentiellement de LACROIX Electronics et notamment du site polonais pour lequel la très forte activité et le fort nombre de recrutements a pu avoir un impact sur l'ensemble des indicateurs sociaux.

Des démarches de différentes natures sont néanmoins en place pour réduire l'absentéisme.

Parmi celles-ci:

- Une campagne de sensibilisation sur les risques liés aux trajets et à la conduite en période hivernale chez LACROIX Electronics ;
- Des mesures pour réintégrer plus rapidement et plus efficacement les salariés après une absence de longue durée ;
- La promotion d'un style de vie sain tout en permettant une cohésion plus forte entre les salariés, notamment en Pologne grâce à la mise en place de cartes multisports sponsorisées par LACROIX et à l'ouverture d'une salle de massages;
- En Pologne, certaines mesures sont en projet : l'indexation de la part variable des salaires sur l'absentéisme, et la mise en place de primes pour les chefs d'atelier qui déplorent le moins d'absences dans leur équipe ;
- Chez LACROIX Electronics France, la refonte de la prime de performance est en projet, pour inclure un levier fort sur le présentéisme.

Organisation du dialogue social

En France, les conventions collectives de la Métallurgie et des Travaux Publics sont applicables au sein du Groupe.

Les Sociétés du Groupe sont représentées par six Comités d'Entreprise et deux instances avec des missions équivalentes répondant aux législations locales, qui ont pour but de favoriser le dialogue social. Les Comités d'Entreprise et instances équivalentes se sont réunies 77 fois au cours de l'exercice écoulé.

Dans le cadre du dialogue social, plusieurs accords collectifs ou avenants ont pu être conclus sur l'exercice 2015. En particulier, chez LACROIX Electronics France, un PEE (Plan d'Epargne Entreprise) a été conclu ainsi qu'un PERCO (Plan d'Epargne pour la Retraite Collectif). Un PERCO est également en cours de négociation chez LACROIX Electronics Solutions.

En Pologne, le dialogue social ne constitue pas une obligation, mais est néanmoins pratiqué par le biais de négociations annuelles.

Pour répondre au besoin de communication et de proximité entre les managers et les équipes qui a été exprimé à travers l'enquête de satisfaction interne, LACROIX City a mis en place les « Petits Déjeuners de la Direction », pratique déjà en place chez LACROIX Sofrel. Il s'agit d'une rencontre bimestrielle entre le Directeur Général et les salariés de l'entreprise, qui permet de créer un espace d'échanges directs, sans formalisme et sans filtre hiérarchique, sur des sujets variés (organisation, projets, conjoncture, innovation, perspectives...).

Santé et Sécurité

La santé et la sécurité des salariés étant essentielles au bon fonctionnement du Groupe LACROIX, plusieurs plans d'action ont été déployés au cours de l'année, certains relevant de la sensibilisation et de la formation des salariés, et d'autres relevant d'investissements permettant d'améliorer leurs conditions de travail. Ainsi, les investissements réalisés peuvent être regroupés en trois catégories : les moyens d'aide à la manutention et l'aménagement des postes de travail (39k€), la sécurisation quant aux émanations de produits toxiques (9k€) et l'amélioration du confort des postes et de l'environnement de travail (18k€). En termes de sensibilisation, outre les formations et exercices classiques et règlementés (habilitations diverses, secouristes du travail, formation aux risques chimiques...), plusieurs projets ont notamment concerné la mise en place d'une politique sur le port de chaussures adaptées ("shoes policy") en Pologne ou les règles à respecter sur le stockage en hauteur. LACROIX Electronics a révisé son Règlement Intérieur pour inclure les problématiques liées aux risques psycho-sociaux et au harcèlement, et a lancé une démarche d'évaluation de la pénibilité au travail.

La certification OHSAS 18001 du site de production de signalisation statique, à Saint-Herblain marque l'attention particulière portée au sujet de la santé et de la sécurité. De même, les sites de LACROIX Sofrel en Espagne et en Italie bénéficient de certifications locales équivalentes.

Quelques actions plus spécifiques ont été déployées au cours de l'exercice, comme la création d'un Comité « Bâtiments » sur notre site polonais, ayant vocation à faire un état des lieux des installations pour détecter une éventuelle défaillance des infrastructures.

Les indicateurs relatifs aux accidents du travail sont par ailleurs suivis attentivement, tant pour le personnel permanent de la société, que pour le personnel temporaire (CDD et intérimaires).

Le périmètre retenu sur cet indicateur concerne 97% de l'effectif total du Groupe. Il exclut uniquement les sociétés commerciales hors France métropolitaine, ainsi que LACROIX Traffic SAU et LACROIX Sogexi.

Les taux ci-dessous présentés concernent les accidents du travail (hors accidents de trajet domicile-travail), et incluent les accidents du travail des intérimaires.

	Exercice 2015	Exercice 2014
Taux de fréquence des accidents (1)	12,37	9,52
Taux de gravité des accidents (2)	0,20	0,18

⁽¹⁾ Nombre d'accidents du travail avec au moins 1 jour d'arrêt x 1 000 000 / nombre d'heures effectivement travaillées

⁽²⁾ Nombre de jours d'arrêt pour accidents du travail x 1 000 / nombre d'heures effectivement travaillées

L'évolution du taux de fréquence des accidents est directement liée à la croissance soutenue de l'activité et des effectifs de LACROIX Electronics. En effet, la majorité des accidents du travail ont été constatés sur des membres du personnel de moins d'un an d'ancienneté, et ne respectant pas toujours les règles internes de sécurité. La stabilisation de l'activité et les rappels réguliers des règles de sécurité devraient permettre d'inverser cette courbe sur le prochain exercice.

En effet, pour sensibiliser les collaborateurs aux risques, des sessions de formation ont été organisées pour les chefs d'équipe, et les accidents ont été relayés dans des newsletters internes locales. Les accidents liés à des mauvais gestes ou postures, en particulier dans les situations de manutention, sont également les plus récurrents. Pour y remédier, et selon les situations, des formations « gestes et postures » ont été engagées, des espaces de travail réaménagés et l'ergonomie des postes améliorée.

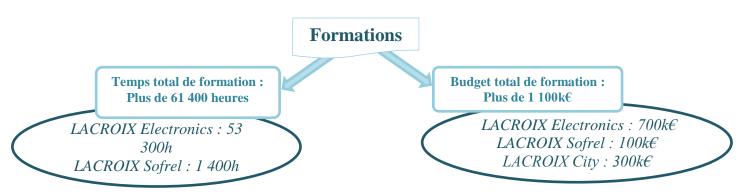
Par ailleurs, en France, deux personnes ont été reconnues souffrant d'une maladie professionnelle par la Caisse primaire d'Assurance Maladie. Cela représente un total de 362 jours d'arrêt sur l'exercice. Pour prévenir ces maladies professionnelles, une démarche de cartographie ergonomique des postes de travail a été lancée. La polyvalence des opérations et la rotation sur postes ont également été organisées.

D'une manière plus générale, les différentes entités veillent à améliorer la qualité de vie au travail, afin que les salariés se sentent bien à leur poste. Dans cette perspective, LACROIX City avait lancé sur l'exercice 2014 une démarche face aux risques des conduites addictives, avec le support de l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (ANPAA 44). Un groupe de prévention constitué de 9 salariés a ainsi vu le jour. Après une phase de formation, quelques propositions ont été formulées, telles que l'élaboration de fiches protocoles, la révision du règlement intérieur, une campagne de sensibilisation, une mise à disposition de documentation spécifique, des numéros utiles, ... Ces propositions sont en phase d'élaboration et seront prochainement soumises à l'approbation de la Direction.

De même, une assistante de service social assure des permanences au sein du siège de LACROIX City, et est disponible pour écouter, informer et accompagner les démarches personnelles et professionnelles des salariés qui le souhaitent.

Formation

En 2015, et sur un périmètre identique à celui considéré au point précédent, les chiffres clés concernant les formations internes et externes sont les suivants :



Le budget total de la formation (interne + externe) a représenté en 2015 1,2% de la masse salariale du Groupe.

Un plan de formation est défini de manière annuelle, en tenant compte des axes de développement stratégiques du Groupe, des besoins formulés par les responsables et des souhaits exprimés par les salariés.

Le temps moyen de formation par salarié est particulièrement imputable à LACROIX Electronics, du fait des nombreux salariés recrutés, des nombreuses spécificités clients nécessitant des connaissances techniques particulières et de la présence d'un centre de formation interne.

En 2015, les formations ont principalement porté sur :

- L'adéquation des compétences liées à l'évolution de nos mix produits et des orientations stratégiques des différentes activités.
- Les compétences managériales et de résolution de conflits, en particulier en Tunisie pour accompagner les managers de 1^{er} et 2^{ème} niveau, pour prévenir le risque de crise sociale
- Les compétences techniques (langue, outils informatiques, évolutions de technologie, normes).

Par ailleurs, le Groupe a employé 342 personnes en contrats d'apprentissage ou professionnalisation sur l'exercice 2015, et a versé 237k€ au titre de la taxe d'apprentissage, dont une partie versée directement à 50 écoles partenaires. La mise en place de SIVP (Stages d'Intégration dans la Vie Professionnelle) en Tunisie explique l'augmentation spectaculaire des contrats en comparaison avec l'exercice précédent.

Enfin, LACROIX s'investit dans l'enseignement, en offrant notamment l'opportunité à des groupes d'étudiants de découvrir nos métiers. Cette année par exemple, dans le cadre du programme « Escalade Entreprises », regroupement de 150 dirigeants acteurs du développement humain et économique en Loire-Atlantique, LACROIX City a accueilli des élèves de BTS, pour une visite de l'usine et de certains services support.

Diversité, égalité des chances et égalité de traitement

Le Groupe LACROIX veille à faire progresser la diversité en son sein, et suit à cet effet des indicateurs d'âge, de sexe, de catégorie professionnelle, et en rapport avec le handicap. Aux indicateurs déjà présentés peut s'ajouter le constat qu'en 2015 le Groupe LACROIX a employé 26 personnes reconnues travailleurs handicapés et est en partenariat avec des ESAT pour 7 contrats, ceci afin de favoriser l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.

Différents plans d'actions ont été déployés, afin de lutter contre les discriminations et de promouvoir la diversité, comme :

- Des accès facilités à la formation aux personnes chargées de famille ;
- Des rappels des règles de non-discrimination lors de certains processus clés comme les entretiens individuels:
- La mise en place de mesures pour accompagner les salariés dans leur retour au travail après un congé familial ;
- La mise en place en Tunisie d'une charte de non-discrimination, signée par l'ensemble des collaborateurs du service RH.

Les actions engagées sont récompensées, puisque cette année encore, LACROIX Electronics a reçu le premier prix du « concours du Meilleur Employeur » dans la catégorie des grandes entreprises du secteur de l'industrie en Pologne. Ce concours, organisé sous l'égide du Ministère du Travail Polonais, combine plusieurs critères comme la contribution à l'emploi et la qualité de la politique sociale mise en place au sein de l'entreprise. Sont ainsi observés : l'augmentation du nombre d'employés, les actions anti-discrimination, l'âge des personnes embauchées et l'ouverture de postes aux personnes en situation de handicap. Les facteurs santé, sécurité au travail ainsi que la fiabilité de l'entreprise sont également pris en compte.

<u>Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation</u> <u>Internationale du Travail</u>

Le Groupe adhère aux principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et respecte les stipulations des conventions de l'O.I.T. relatives à la liberté d'association et droit de négociation collective, l'élimination des discriminations en matière d'emploi, l'élimination du travail forcé, et l'abolition du travail des enfants.

A travers sa charte de valeurs, dont un extrait a été présenté en introduction, le Groupe s'engage à respecter les lois, conventions et règlements en vigueur et rappelle aux salariés les engagements de respect de la personne promus dans l'entreprise. Cette charte de valeurs est remise à chaque nouveau collaborateur lors de son intégration dans la société.

>> Informations environnementales

Le périmètre considéré pour les informations environnementales concerne :

- Les sites industriels de LACROIX Electronics (le bureau d'études est exclu du périmètre) ;
- Le site principal de LACROIX Sofrel (pas d'activité industrielle) ;
- Les sites industriels significatifs pour l'activité LACROIX City (LACROIX Signalisation et LACROIX Traffic).

Le périmètre permet donc de couvrir 92% du chiffre d'affaires du Groupe et 92% des effectifs. Si le périmètre était différent pour un indicateur, il serait précisé.

Politique générale en matière d'environnement

Le Groupe LACROIX s'appuie depuis plusieurs années sur une politique volontariste en matière environnementale, visible notamment à travers les diverses certifications et challenges associés en termes d'amélioration continue. Ainsi, un audit énergétique selon la norme DIN EN 16247-1 a été conduit, et au 30 septembre 2015, 7 sites (dont 6 sites de production industrielle et un bureau d'études) sont certifiées ISO 14001. Chaque site industriel a une organisation propre, qui lui permet de maintenir le système en place, de mener à bien une veille réglementaire, de suivre l'impact environnemental de ses activités au travers de différents indicateurs et de rechercher l'optimisation et le déploiement des bonnes pratiques par le suivi d'actions correctives et d'amélioration continue. Voici quelques exemples de ces organisations :

- Comité Hygiène, Sécurité, Environnement (HSE) avec des correspondants spécifiques (référent produit chimique, référent déchets, référent sécurité...). Parmi leurs nombreuses attributions, ils sont responsables d'organiser le contrôle annuel sur les installations de sécurité et les équipements techniques pouvant avoir un impact environnemental.
- Auditeurs internes formés dans les domaines HSE.
- Participation à une commission HSE externe qui a pour vocation de promouvoir l'environnement et le développement durable au travers de leurs activités et produits (en Tunisie).
- Mise en place d'un système de management environnemental construit sur l'analyse environnementale et la veille règlementaire d'une part, ainsi que sur la recherche d'optimisation et des bonnes pratiques d'autre part.

Afin d'être suivies d'effet, les politiques environnementales doivent être connues, partagées et appliquées par l'ensemble des salariés. C'est pourquoi, différents moyens sont utilisés, dont :

- La présentation de la politique et des procédures aux nouveaux salariés (formation incluse dans le parcours d'intégration, remise d'un livret d'accueil interne sensibilisant aux bonnes pratiques);
- La communication régulière (affichage et présentation de l'évolution des indicateurs et actualités, diffusion des rapports d'audits internes et externes);
- La formation des salariés occupant des postes sensibles, comme ceux utilisant des produits chimiques ou dangereux.

Par ailleurs, un certain nombre d'actions a été mis en place pour sensibiliser et responsabiliser les salariés en matière d'environnement :

- L'incitation au tri des déchets et au recyclage du papier ;
- L'utilisation de matériaux recyclables ;
- La réduction des achats de produits chimiques ;
- Le lancement sur notre site de Carros (06) d'une campagne de mesure de la consommation électrique par zone suivie de la restitution des résultats. Un focus spécifique a été mené sur la consommation des appareils électriques dans les bureaux (PC, climatisation, ...).

Afin de réduire notre impact environnemental, le Groupe LACROIX a dépensé 380k€ au cours de l'exercice 2015, comprenant notamment les investissements suivants :

Des investissements permettant de réaliser des économies d'énergie :

- L'adaptation technique de certains équipements, comme un Variateur Electronique de Vitesse ou un récupérateur de chaleur (6k€) ;
- La rénovation des bâtiments : installation d'une VMC double flux, de panneaux rayonnants, d'un système de chauffage centralisé, d'un système d'éclairage à rendement optimisé à détection de présence (100k€).

Des investissements destinés à limiter la pollution du sol :

- La dépollution des bains de traitement de surface (25k€);
- La mise en conformité du site industriel de Saint-Herblain avec l'installation de séparateurs d'hydrocarbure et de systèmes de rétention incendie (250k€).

Les risques aujourd'hui connus ne justifient pas la comptabilisation de provisions en matière environnementale.

Pollution et gestion des déchets

Emissions et rejets liés aux process industriels⁴

Emissions de COV (en kg)	Exercice 2015	Exercice 2014	Evolution	Evolution du CA
LACROIX Electronics (période fiscale)	6 174	3 209	92%	25%
LACROIX Traffic (période fiscale)	166	538	-69%	-15%
LACROIX Signalisation (année civile)	9 313	7 358	27%	-13%

Lacroix Signalisation est la seule société pour laquelle le calcul des émissions de COV est une obligation, et calcule donc ses émissions sur l'année civile, pour répondre aux exigences de la DREAL.

Les sociétés LACROIX Signalisation et LACROIX Traffic sont des filiales de LACROIX City.

Pour LACROIX Signalisation, si l'émission de COV (Composés Organiques Volatiles) en année civile apparaît en hausse de 27% sur 2015, ces émissions sont globalement orientées à la baisse et s'inscrivent en diminution de 12% entre 2013 et 2015, et près de 30% entre 2012 et 2015.

Chez LACROIX Traffic, la distorsion entre les évolutions des COV émis et l'évolution du chiffre d'affaires dégagé est liée à un marché à l'export, vers la Russie, qui a nécessité une grande production de caissons pour les panneaux à messages variables. La production de ces caissons a été largement démarrée sur l'exercice précédent, alors que les livraisons ont eu lieu sur l'exercice 2015.

L'augmentation des émissions de COV entre 2014 et 2015 chez LACROIX Electronics s'explique par l'évolution du mix produit, avec une forte hausse de la production de cartes électroniques destinées au marché Aéronautique & Défense. Ce marché exige une opération de vernissage des cartes, afin d'assurer leur résistance en conditions extrêmes.

Rejets de DCO (en kg)	Exercice 2015	Exercice 2014
LACROIX Electronics France (période fiscale)	154	154
LACROIX Signalisation (année civile)	27	25

Lacroix Signalisation est la seule société soumise à arrêté préféctoral pour le calcul des rejets de DCO, et calcule donc ses émissions sur l'année civile.

Malgré une substantielle baisse du chiffre d'affaires, les rejets de DCO (Demande Chimique en Oxygène) de LACROIX Signalisation sont restés constants par rapport à l'année précédente. Le laveur d'écrans de sérigraphie acquis en 2014 a, en effet, permis de compenser l'augmentation de la consommation de produits liée aux nombreuses commandes nécessitant des opérations de sérigraphie, sur demande des clients.

La société LACROIX Electronics France rejette également des DCO depuis l'acquisition d'un équipement de lavage de cartes pour son activité dans le militaire et l'aéronautique en 2013. Les autres sociétés n'émettent pas de DCO car leurs systèmes fonctionnent en circuits fermés.

⁴ La donnée des émissions de COV pour LACROIX Signalisation pour l'année civile 2014 a été corrigée, car une erreur a été détectée a posteriori de la publication. 7 358kg ont réellement été émis contre 5 358kg publiés l'année dernière.

Au sujet de la pollution liée à l'utilisation de produits chimiques, LACROIX Electronics :

- Organise une veille technologique permanente sur la recherche de produits plus respectueux de l'environnement ;
- A installé des filtres à charbon actif pour limiter les rejets de DCO
- Est force de proposition auprès de ses clients pour l'utilisation de produits non polluants dans les processus d'assemblage des cartes électroniques ;
- Exige de ses fournisseurs le respect des règlementations et un devoir d'alerte en cas de livraison de produits dangereux ou polluants.

Déchets⁵

Les activités du Groupe LACROIX produisent des déchets de différentes natures, recyclés lorsque cela est possible. L'évolution des déchets et de leur revalorisation est présentée ci-dessous (les déchets de bureau et de cantine ne sont pas pris en compte ici) :

Tonnage annuel	Exercice 2015	Exercice 2014	
Déchets Industriels Banals (DIB)	1 069	895	
Taux de valorisation des DIB	89%	87%	
Déchets Industriels Dangereux (DID)	331	405	

Sur l'exercice 2015, l'opération exceptionnelle de démantèlement des bains de traitement de surface (pompage des bains et dépollution associée) s'est poursuivi et a généré chez LACROIX Signalisation un surplus de DID de 168 tonnes (soit 80% des DID de cette société) en 2015 (versus 289 T en 2014). Une chaîne de traitement de surface par aspersion a été mise en service en remplacement, et permet de ne plus utiliser de chrome hexavalent.

Chaque activité met en place des actions spécifiques pour limiter les quantités de déchets produites et optimiser leur valorisation. Sur l'exercice, les actions suivantes ont notamment été engagées ou poursuivies :

LACROIX Electronics

- Management visuel avec support vidéo de sensibilisation pour améliorer le tri ;
- Changement de prestataire pour optimiser la valorisation ;

Les données présentées pour l'exercice 2014 tiennent compte d'une correction d'erreur sur les DID générés par LACROIX Signalisation. Les DID générés par le Groupe LACROIX l'année dernière sont réellement de 405 tonnes, contre 476 tonnes publiés dans le précédent rapport RSE.

LACROIX Sofrel

LACROIX Sofrel n'étant pas un site de production, les déchets émis sont limités dans leur quantité et leur diversité. Pour autant, la société travaille également à la limitation de ses émissions de déchets, notamment via l'optimisation des emballages produits (caisses navettes réutilisables, utilisation de carton et de matière de calage recyclés et recyclables...).

Les déchets sont recyclés en matières premières secondaires.

LACROIX City

- Mise en œuvre d'un nouvel outil de production permettant de réduire les chutes d'aluminium ;
- Tri des matières valorisables en mélange réalisé par un centre de tri haute performance local.

Les matières compactées valorisables en mélange sont recyclées dans les circuits de valorisation énergétique, et les métaux sont recyclés en matières premières.

Utilisation durable des ressources

Eau

La consommation totale d'eau de réseau des sites de production et du principal site de LACROIX Sofrel a évolué comme suit :

an m ³	Exercice	Exercice
en m	2015	2014
Consommation totale d'eau	21 923	20 174
Consommation d'eau en Tunisie	4 948	5 136
Consommation en zone de stress hydrique	23%	25%

Cette augmentation de la consommation est liée d'une part à l'augmentation de notre activité, et d'autre part à l'évolution de notre mix produit. Notre site en Tunisie, en zone de stress hydrique, représente 23% de ces consommations. Selon les activités, l'eau n'a pas la même fonction dans les process industriels :

LACROIX Electronics

- Lavage des cartes électroniques et des postes de soudure ;
- Circuits de refroidissement des enceintes climatiques, alimentés uniquement par la récupération des eaux de pluie et fonctionnant en circuits fermés.

LACROIX Sofrel

• Pas d'utilisation industrielle de l'eau.

LACROIX City

- Tests d'étanchéité des caissons de Panneaux à Messages Variables liés à la certification CE de nos produits ;
- Traitement de surface des panneaux et supports avant laquage (la maîtrise de ce process ayant été améliorée en 2015, la consommation d'eau s'en trouve nettement diminuée)

Dépouillement, dégravage et traitement des images fantômes des écrans de sérigraphie.

Aluminium⁶

En termes de consommation de matières premières, une seule est utilisée de manière non négligeable dans nos process de fabrication : l'aluminium pour LACROIX City.

Le taux de déchets d'aluminium des principaux sites de production de l'activité LACROIX City se situe autour de 14%, pour une consommation de 1 338 tonnes en 2015.

Aluminium (tonnes)	Exercice 2015	Exercice 2014	
Consommation	1 338	1 517	
Déchets	187	242	
Taux de déchets	14%	16%	

Il est à noter que 5 tonnes de déchets sont liées au démantèlement de structures PPHM (Portiques, Potences et Hauts-Mâts) : ces déchets ne sont pas des rebuts de production.

L'amélioration du taux de déchets est en particulier liée à deux paramètres :

- L'investissement dans une machine de découpe laser, mise en service sur l'exercice 2015, qui permet d'optimiser l'utilisation de la matière première et donc de diminuer les rebuts de métaux ;
- La mise en place d'un autocontrôle mieux organisé sur la ligne de production des structures, permettant de détecter les non-conformités en amont et éviter la mise au rebut.

Par ailleurs, une commission amélioration continue sur les rebuts se réunit également de manière régulière, afin de suivre nos rebuts d'aluminium et de mettre en place les plans d'action nécessaires à leur optimisation. A noter que 100% des métaux placés en rebuts sont recyclés.

Les consommations énergétiques

Consommations	Exercice 2015	Exercice 2014
Electricité (MWh)	17 494	17 509
Gaz (MWh)	6 572	7 000
Fioul (m ³)	4	4

Notre site en Allemagne utilise en partie des énergies renouvelables pour s'alimenter en électricité. Ainsi, environ 3,2% de la consommation d'électricité du Groupe provient d'énergies renouvelables.

Les émissions de CO₂ liées aux consommations présentées ci-dessus ont été estimées grâce à la base carbone de l'ADEME, version 7.1, et s'élèvent à 8 316 tonnes, contre 8 631 tonnes l'exercice précédent.

Sur l'exercice, plusieurs actions ont été menées afin de réduire nos consommations énergétiques :

LACROIX Electronics

• Mise en place de lampes moins énergivores, notamment de technologie LED;

⁶ Les données de l'exercice 2014 présentées ci-dessous tiennent compte d'une correction d'erreur de méthodologie sur la comptabilisation des déchets d'aluminium. Ainsi, les déchets d'aluminium en 2014 s'élèvent à 242 tonnes et non pas 187 tonnes comme publié dans le précédent rapport.

- Rédaction des consignes et bonnes pratiques en termes de consommation d'énergie (extinction des appareils électroniques et des lampes inutilisés);
- Lancement d'un projet visant à optimiser le temps d'ouverture des machines ;
- Remplacement des circulateurs de chauffage par des circulateurs auto-régulants ;
- Conduite d'un audit énergétique conformément à la norme DIN EN 16247-1.

LACROIX Sofrel

 Rénovation de l'ensemble du bâtiment de Vern-sur-Seich (35), avec des technologies permettant de consommer moins d'énergie (VMC double flux, panneaux rayonnants, chauffage centralisé, éclairage à détection de présence).

LACROIX City

- Changement des éclairages dans les ateliers pour des LED, moins énergivores ;
- Campagne semestrielle de chasse aux fuites d'air comprimé ;
- Audit énergétique préparé et planifié pour le début d'exercice 2015/2016 ;
- Mise en place de plages horaires dénuées de toute consommation énergétique par l'harmonisation des heures de travail et la coordination de journées non-travaillées pour des ateliers entiers ;
- Audit et réparation des fuites de gaz sur le réseau dédié à la soudure.

Autres impacts environnementaux

Les nuisances sonores ne sont pas un enjeu majeur pour nos activités. Ainsi, si des mesures ponctuelles de niveau sonore sont réalisées sur certains sites – LACROIX Electronics : en Allemagne (tous les 5 ans), en France (une mesure en 2004, ne nécessitant pas de contrôle ultérieur), en Pologne (tous les ans) ; LACROIX Signalisation : en France (dernière mesure en 2014) – confirmant la conformité aux exigences règlementaires, il s'agit d'un enjeu mineur pour la majorité des sites.

De même, l'emprise au sol des sites du Groupe LACROIX n'est pas significative et ne justifie par la mise en place d'un indicateur.

Changement climatique et protection de la biodiversité

Compte-tenu de ses activités et de son implantation géographique, le Groupe est peu vulnérable aux conséquences du changement climatique. Ainsi, aucune action spécifique n'est engagée sur cette thématique.

Au vu du faible impact de ses activités sur la biodiversité, le Groupe n'a pas mis en place de politique dédiée.

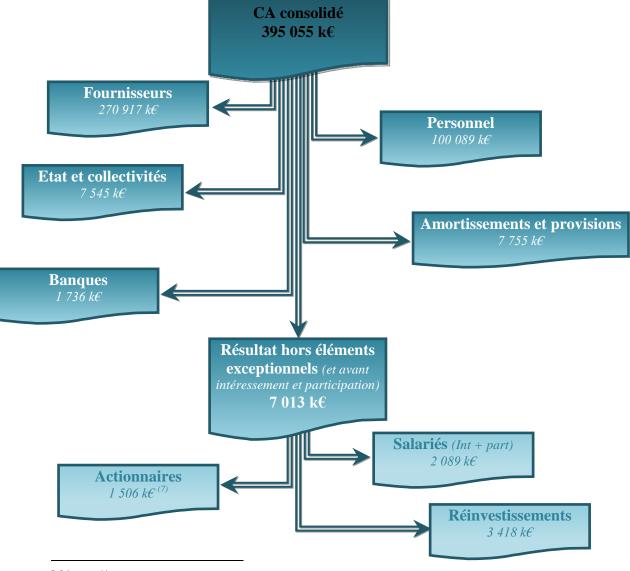
>> Informations Sociétales

Les informations chiffrées de cette partie concernent l'ensemble des sociétés du Groupe concernées par ce reporting (LACROIX Sogexi et LACROIX Traffic SAU exclues, compte tenu de leur acquisition en cours d'année). Le périmètre concerne donc 98% de l'effectif.

<u>Impact territorial, économique et social de l'activité de la société, et relations entretenues avec les organisations intéressées par l'activité de l'entreprise</u>

Compte-tenu de la taille de ses unités de fabrication, le Groupe LACROIX est un employeur majeur sur chacun de ses sites industriels. Ainsi, LACROIX est le deuxième employeur de son district en Pologne (Pomorskie), le deuxième de la zone industrielle de Zriba, dans le gouvernorat de Zaghouan en Tunisie, et un acteur significatif dans les Mauges (dans les cinq premiers employeurs de la communauté de communes de Montrevault) et la région nantaise.

Le chiffre d'affaires généré par le Groupe LACROIX au cours de l'exercice 2015 permet d'alimenter nos différentes parties prenantes selon le schéma suivant :



⁷ Selon proposition de distribution de dividendes à l'Assemblée Générale

Cette année encore, près de 50% du résultat (hors éléments exceptionnels) est réinvesti dans le Groupe, afin de permettre une croissance pérenne et rentable de l'activité. L'autre moitié est partagée entre les salariés et les actionnaires, avec une répartition variable selon les années.

De manière générale, les sociétés du Groupe LACROIX s'impliquent dans leur environnement économique local à différents niveaux :

- <u>Actions en faveur de l'insertion</u> : contrats avec l'établissement DéfiXXI de sous-traitance (49), et avec la société d'intérim INSERIM (44), qui emploient des salariés en insertion professionnelle.
- Actions en faveur du partage de connaissances : membres actifs d'associations et clusters professionnels locaux, notamment en pilotant des groupes de travail (associations We Network en France, ZVEI et Unternehmerschaft Niederrhein en Allemagne) ;
- Participation aux initiatives régionales visant un développement durable local ou national :
 - a. Projet SMILE (SMart Ideas to Link Energies): regroupement des compétences des territoires de l'Ouest (Bretagne et Pays de la Loire) pour répondre à un appel à projet national destiné à développer les réseaux électriques intelligents à horizon 2020. Cet appel à projets a été lancé par les Ministres de l'Industrie et de l'Energie, afin de créer une « vitrine industrielle de l'excellence française des technologies 'smart grids', au service de la transition énergétique et de la croissance verte ».
 - b. *Projet TRIA* (*Troisième Révolution Industrielle et Agricole des Pays de la Loire*): projet porté par les Chambres de l'Agriculture, du Commerce & de l'Industrie, et des Métiers et de l'Artisanat, afin notamment de faire émerger et grandir les acteurs locaux dans les domaines des énergies renouvelables, des réseaux intelligents, des big Data et objets connectés, de l'écomobilité des biens et des personnes...

En octobre 2015, le FDI Awards Gala à Varsovie a récompensé LACROIX Electronics Pologne du prix du meilleur investisseur français de l'année, compte tenu du montant des investissements réalisés au cours de l'exercice, de l'engagement dans l'économie locale et de la capacité à innover. Le prix a été remis par un jury indépendant de 24 conseillers commerciaux de l'Ambassade, accompagnés de responsables du pays, Ambassadeurs et spécialistes des investissements.

Parallèlement, le Groupe LACROIX s'investit activement dans les structures locales en faveur de l'éducation et de l'emploi :

- Partenariat avec de nombreuses écoles comme une grande école technique à Malbork (Pologne), école polytechnique de Tunis (Tunisie), ESEO Angers (49), Ecole des Mines de Nantes (44). Ces nombreux partenariats permettent notamment de promouvoir les filières électroniques, de participer à l'élaboration de certains programmes de formation, de participer à leurs forums pour l'emploi et de recruter des stagiaires et alternants. Ces échanges mutuellement bénéfiques permettent aux écoles partenaires d'intégrer dans leurs cursus une part de formation appliquée à ce qui est réellement pratiqué dans une société de la région, et permettent au Groupe LACROIX de contribuer à former des étudiants et / ou de recruter des jeunes diplômés, permettant ainsi de se constituer un vivier de compétences pour l'avenir.
- Animation d'un centre de formation agréé au sein de LACROIX Electronics, dont le programme est transposable et contribue à l'employabilité et à la qualification de la main-d'œuvre dans le bassin des Mauges.

- Partenariats avec des organismes promouvant la diversité: salon Employeurs et Handicap avec le MEDEF, et Ecole de la deuxième chance (permettre à des jeunes en décrochage scolaire voire professionnel de retrouver une formation en alternance et d'obtenir un diplôme).
- <u>Financement en Tunisie d'actions</u> de rénovation de classes et mises à disposition de matériel pédagogique au bénéfice de l'école primaire de Zriba, ainsi qu'en partenariat avec US AID, ONG dont le but est le développement de l'emploi et des compétences.

Enfin, LACROIX contribue à la vie sportive locale et se mobilise pour des causes humanitaires à proximité de ses établissements :

- Participation à des événements sportifs avec la constitution d'équipes LACROIX (participation au "Lang Marathon Team" et organisation d'un championnat de Volleyball en Pologne ; organisation d'un tournoi de football en Tunisie) ;
- Participation à la course ODYSSEA, en faveur de la recherche contre le cancer du sein en France ;
- Dons à l'association des personnes en situation de handicap de Zriba, affectés à la réparation de leur bus de transport.

Sous-traitance et fournisseurs

Au-delà de la simple performance économique, nos fournisseurs sont évalués selon des critères de Qualité / Sécurité / Environnement (prise en compte notamment de leurs certifications, des organisations spécifiquement mises en place pour garantir la qualité de leurs produits / services, des mesures prises pour limiter l'impact environnemental...), de performance logistique et de réactivité. Nos services achats, en partenariat avec nos services qualité, mènent des audits auprès de nos fournisseurs, afin de s'assurer que nos exigences sont bien respectées. Ces audits peuvent aborder différents aspects, dont la capacité du fournisseur à répondre à notre besoin, ses compétences techniques, sa gestion du système qualité, son respect des règles environnementales et de la législation du travail.

Par ailleurs, 4% de notre activité est sous-traitée, soit parce qu'il ne s'agit pas de notre cœur de métier, soit parce que nos ressources internes sont insuffisantes pour absorber certains pics de charge. Les motifs et objets de la sous-traitance diffèrent selon les activités du Groupe :

LACROIX Electronics

- Sous-traitance capacitaire pour l'assemblage de composants (pose de Composants Montés en Surface et opérations de câblage);
- Sous-traitance technique pour de la mise en bande de composants en France et pour du vernissage spécifique en Angleterre ;
- Sous-traitance en France pour des prestations d'études et de prototypage.

LACROIX Sofrel

• Développement de hardware et de software.

LACROIX City

• Sous-traitance technique pour des activités qui ne sont pas de notre cœur de métier.

Loyauté des pratiques

En interne

Tout d'abord, le Groupe LACROIX s'appuie sur des valeurs fondamentales, partagées via la Charte des valeurs LACROIX.

Par ailleurs, une charte *Anti-corruption* a été rédigée en 2014 et est applicable à chaque site de LACROIX Electronics. Cette charte doit être acceptée et respectée par l'ensemble des salariés, en particulier ceux en relations avec des clients ou des fournisseurs, ainsi que les départements finances, ressources humaines et le comité de direction. Les personnes de ces fonctions ont toutes accepté et signé la charte lors de son déploiement initial. Cette charte est également signée par tous les nouveaux entrants, quel que soit le poste occupé.

Enfin, le Groupe dispose d'un service d'audit et de contrôle interne, dont l'un des axes de mission est justement le contrôle de ces aspects règlementaires et notamment le respect des règles de la concurrence.

Avec nos parties prenantes

Le chiffre d'affaires du Groupe est réalisé essentiellement en France pour LACROIX City et LACROIX Sofrel, exposant peu ces sociétés au risque de corruption. L'activité LACROIX Electronics est plus internationalisée avec des sites de fabrication notamment en Tunisie, identifiée comme zone potentiellement à risque selon *l'Indice de Perception de la Corruption 2014*, publié par Transparency International. Néanmoins, l'activité réalisée sur ces sites est à destination de grands groupes internationaux implantés en Europe de l'Ouest, n'exposant pas là non plus ces sociétés au risque de corruption.

Le développement des activités de LACROIX City en Afrique et au Moyen Orient pourrait exposer davantage le Groupe dans les prochaines années. Cependant, le chiffre d'affaires est souvent réalisé avec des groupes de travaux publics internationaux et non en direct avec les collectivités, et la part d'activité réalisée dans ces pays reste marginale (le chiffre d'affaires de la filiale camerounaise s'élève à 768k€ à fin septembre 2015, soit 0,2 % du CA consolidé du Groupe).

Enfin, sur Lacroix Electronics (86% des achats consommés du Groupe), un projet de Code de Bonne Conduite a été lancé, visant à mettre en avant une politique d'achats responsables et formalisant des principes fondamentaux vis-à-vis de nos fournisseurs, en particulier en matière d'éthique et de lutte contre la corruption. Ce projet sera mené sur le prochain exercice.

Vis-à-vis des consommateurs finaux

Le Groupe LACROIX tient à offrir une qualité optimale à ses clients et donc également aux consommateurs finaux, tant d'un point de vue des produits et systèmes livrés, que d'un point de vue des services rendus. Dans cette perspective, des services Qualité rattachés aux différentes directions industrielles analysent les matières entrantes, les processus de fabrication, les processus administratifs et proposent des axes d'amélioration. De la même manière, différents sites du Groupe ont fait certifié leur démarche, afin d'assurer les clients de la qualité des produits et services rendus.

Les sites suivants ont obtenu la certification ISO 9001 relative au management de la qualité : Sites industriels :

- LACROIX City: Saint-Herblain (44), Carros (06);
- *LACROIX Electronics* : St-Pierre-Montlimart (49), Kwidzyn (Pologne), Zriba (Tunisie), Willich (Allemagne)

Bureaux d'études:

• *LACROIX Electronics*: Cesson-Sévigné (35), Ramonville (31), Echirolles (38), Quimper (29), Willich (Allemagne).

Les clients de LACROIX Electronics évoluent sur des secteurs à forte criticité. C'est pourquoi, l'activité a mis en œuvre les organisations nécessaires à l'obtention de certifications spécifiques :

- ISO TS 16949 : Maîtrise de la qualité industrielle dans le secteur automobile ;
- ISO 13485 : Maîtrise de la qualité industrielle dans le secteur médical ;
- EN 9100 : Maîtrise de la qualité industrielle dans le secteur aéronautique ;
- DO 254 : Maîtrise de la qualité de conception dans le secteur aéronautique ;
- *PART 21G et PART 145* : Accréditation de production, de maintenance et de réparation pour le secteur aéronautique.

	ISO TS 16949	ISO 13485	EN9100	DO 254	PART 21G PART 145
Sites industriels					
• St-Pierre-Montlimart (49)	X	X	X		X
Willich (Allemagne)	X	X			
• Zriba (Tunisie)	X		Х		
Kwidzyn (Pologne)	X				
Bureaux d'études					
• Cesson-Sévigné (35)	X		X		
• Ramonville (31)			Х	X	X
• Echirolles (38)					
• Quimper (29)					
• Willich (Allemagne)	X				



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES DU 4 MARS 2016 RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE



Conformément aux dispositions de l'article L 225-68 du Code de commerce, le Conseil de Surveillance présente ses observations sur le rapport de gestion du Directoire ainsi que sur les comptes, annuels et consolidés, de l'exercice.

Observations sur le rapport du Directoire

Au cours de l'exercice, votre Directoire nous a régulièrement tenus informés de la marche des affaires sociales et de ses principales décisions de gestion.

Le rapport du Directoire nous apparaît comme une information suffisamment complète et fidèle de l'activité de la Société et des résultats de l'exercice clos le 30 septembre 2015.

Le Conseil de Surveillance n'a pas d'observation à formuler sur les termes de ce rapport.

Les comptes de l'exercice

Les états financiers détaillés de l'exercice écoulé nous ont été transmis dans les délais réglementaires et nous avons pu obtenir auprès de la Société toutes les informations nécessaires.

Après exercice de notre mission de vérification et de contrôle, nous n'avons pas d'observation à formuler sur le bilan, le compte de résultat et l'annexe, lesquels font apparaître un total de bilan de 118,7 millions d'euros et un résultat net de 15,1 millions d'euros.

De même, la vérification et le contrôle des comptes consolidés, faisant apparaître un résultat net consolidé (part du Groupe) de 1,0 million d'euros, n'a soulevé aucune remarque particulière.

Résolutions soumises à l'Assemblée Générale

Le Conseil de surveillance a pris connaissance du projet des résolutions soumises à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et en approuve les termes.

Le Conseil de surveillance



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES DU 4 MARS 2016 RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL SUR LE CONTROLE INTERNE



En application des dispositions de l'article L. 225-68 du code de commerce, je vous rends compte aux termes du présent rapport :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre conseil de surveillance au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2015,
- des procédures de contrôle interne mises en place par le Groupe.

1 - Préparation et organisation des travaux du Conseil de Surveillance

ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE DU GROUPE

La gestion de la société LACROIX SA repose sur la distinction prévue par les articles L. 225-57 à L. 225-93 du Code de commerce entre les fonctions de direction, dévolues au Directoire, et le contrôle de cette direction, assumé par le Conseil de Surveillance.

LE DIRECTOIRE

Le Directoire est actuellement composé de trois membres : le président, le directeur général opérationnel et le directeur financier.

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus à l'égard des tiers pour agir en toutes circonstances au nom de la société dans la limite de l'objet social, et sous réserve de ceux expressément attribués par la loi au Conseil de Surveillance et aux assemblées d'actionnaires. Pour rappel, les dispositions statutaires de la Société prévoient en leur article 15, à titre de mesures internes non opposables aux tiers, une autorisation préalable par le Conseil de Surveillance pour la conclusion de certaines opérations engageant le Groupe, et notamment en matière de :

- Définition de la stratégie et du plan pluriannuel, et de la politique de financement.
- Approbation des budgets d'exploitation, d'investissement et de trésorerie.
- Définition des seuils d'autorisations d'investissements hors budget ou de prises de participation.
- Contrat avec des tiers portant sur un volume d'activité de 10 % du chiffre d'affaires annuel budgétisé.
- Décisions relatives aux cadres supérieurs de la Société.

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

COMPOSITION

Au 30 septembre 2015, le Conseil de Surveillance était composé des membres suivants :

- Monsieur Jean-Paul BEDOUIN, Président.
- Monsieur Hugues MEILI.
- Monsieur Pierre TIERS

- Madame Marie-Reine BEDOUIN
- Monsieur Hubert de BOISREDON

Cette composition du Conseil permet à la société de bénéficier des compétences de trois administrateurs indépendants possédant chacun des domaines d'expertises complémentaires.

Le caractère indépendant des administrateurs a été défini en prenant en compte l'intégralité des critères recommandés par le Code AFEP-MEDEF, à savoir :

- > ne pas être salarié ou mandataire social de la Société ou d'une société consolidée et ne pas l'avoir été au cours des cinq années précédentes ;
- ➤ ne pas être mandataire social d'une société dans laquelle la Société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur, ou dans laquelle un salarié ou un mandataire social de la Société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'administrateur ;
- ➤ ne pas être, directement ou indirectement, client, fournisseur, banquier d'affaires ou de financement significatif de la Société ou de son Groupe, ou pour lequel la Société ou son Groupe représente une part significative de l'activité ;
- > ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social;
- > ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des cinq années précédentes ;
- > ne pas être administrateur de la Société depuis plus de douze ans ;
- > ne pas être, contrôler ou représenter un actionnaire détenant seul ou de concert plus de 10 % du capital ou des droits de vote au sein des assemblées de la Société

Il en ressort ainsi que messieurs Pierre Tiers, Hugues MEILI et Hubert de BOISREDON remplissent ces critères d'indépendance.

Par ailleurs, et conformément à la loi n° 2011-103 du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance et à l'égalité professionnelle, la répartition homme / femme au sein du Conseil de Surveillance est de 80% / 20% au 30 septembre 2015.

AUTRES MANDATS EXERCES PAR LES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le rapport de gestion du Directoire mentionne les fonctions exercées par les membres du Conseil dans d'autres sociétés que celles appartenant au Groupe.

INVITES AU CONSEIL

Le Conseil de surveillance invite à ses réunions de façon permanente le Président du Directoire et en fonction des thèmes abordés, d'autres membres du Directoire et les Commissaires aux comptes.

FREQUENCE DES REUNIONS

Le Conseil de Surveillance se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige.

Au cours de l'exercice écoulé, votre Conseil de Surveillance s'est réuni à 8 reprises, et le quorum pour chacune de ces réunions a été largement atteint.

CONVOCATION DES MEMBRES

La convocation des membres du Conseil de Surveillance s'est effectuée verbalement. Les Commissaires aux Comptes ont été convoqués par lettre recommandée avec accusé de réception, aux réunions se prononçant sur les comptes semestriels et annuels, conformément aux dispositions des articles L823-17 et R823-9 du Code de commerce.

INFORMATIONS DES MEMBRES

Les membres du Conseil ont reçu dans les délais utiles à leur examen, l'ensemble des documents et informations nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

En particulier, le Directoire a fourni au Conseil quatre rapports trimestriels au cours de l'exercice 2014-2015.

En dehors des séances du Conseil, les membres sont informés de tout événement significatif de la vie du Groupe et reçoivent à titre informatif, les principaux communiqués de presse de la société.

DECISIONS ADOPTEES

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil a notamment consacré ses réunions à :

- Examiner les rapports trimestriels d'activité ;
- Vérifier et contrôler les comptes semestriels et annuels qui avaient été arrêtés par le Directoire ;
- Décider et modifier les rémunérations fixes et variables des membres du Directoire ;
- Répartir les jetons de présence.

Outre l'autorisation de certaines opérations en application des dispositions légales et statutaires, le Conseil a également travaillé sur diverses questions d'ordre stratégique concernant l'évolution des différentes activités du Groupe.

COMITES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

La société n'a pas mis en place de comité d'audit, ni de comité de rémunération. Ces sujets ne font pas l'objet de réunion spécifique avec des comités spécialisés mais sont directement discutés au sein du Conseil de Surveillance.

Par ailleurs, Pierre TIERS, membre du Conseil de Surveillance indépendant, et disposant de compétences financières avérées, participe aux réunions de synthèse des travaux des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés semestriels et annuels.

PRINCIPES ET REGLES DE DETERMINATION DES REMUNERATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

Les rémunérations des mandataires sociaux sont précisées dans le rapport de gestion. La société applique les recommandations de l'AFEP/MEDEF hormis la recommandation relative à la cessation du contrat de travail lorsqu'un dirigeant devient mandataire social.

Nous vous rappelons par ailleurs que la société a pris un engagement au bénéfice du Président du Directoire. Cette disposition est détaillée au tableau 6 des informations concernant les mandataires sociaux.

Enfin, nous vous rappelons que l'Assemblée Générale du 27 février 2015 a alloué aux membres du conseil de surveillance, en rémunération de leur activité, et à titre de jetons de présence, une somme fixe annuelle de 30 000 €. Il est proposé lors de la prochaine assemblée générale de maintenir cette somme à 30 000 €

PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE

Les modalités particulières relatives à la participation des actionnaires à l'Assemblée Générale sont décrites aux articles 22 et 23 de nos statuts.

ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OPA

Les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'OPA sont communiqués dans le rapport de gestion au paragraphe 4.

2 - Procédures de contrôle interne

Le présent rapport sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place dans le Groupe Lacroix s'appuie sur le guide de mise en œuvre du cadre de référence publié par l'AMF et applicables aux VaMPs (Valeurs Moyennes et Petites des marchés financiers).

L'atteinte des objectifs du Contrôle Interne du Groupe Lacroix est possible grâce à l'environnement créé au sein du Groupe ainsi qu'à l'organisation spécifique mise en place, dont découlent des missions ciblées. Tous ces éléments sont présentés ci-dessous.

OBJECTIFS DU CONTROLE INTERNE

Notre société a mis en place une organisation du contrôle interne, en vue d'assurer l'optimisation du contrôle à l'intérieur du Groupe, en veillant notamment à ce qu'il n'existe pas d'éléments matériels de nature à remettre en cause la fiabilité des comptes sociaux et consolidés présentés aux actionnaires.

Cette organisation vise à s'assurer :

- de la conformité aux lois et réglementations en vigueur,
- de la sauvegarde et de la protection des actifs,
- de la fiabilité des informations financières,
- de la prévention et de la maîtrise des risques, et de la mise en œuvre des optimisations des processus.

Ce dispositif de contrôle interne contribue à la prévention et à la maîtrise des risques résultant de l'activité de l'entreprise, y compris ceux liés aux risques d'erreurs et de fraudes. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ceux-ci sont totalement éliminés.

ENVIRONNEMENT DU CONTROLE INTERNE

Depuis plusieurs années, le Groupe s'appuie sur une Charte dont l'objectif est de rappeler les valeurs et principes de comportements attendus par le Groupe, notamment en termes de respect des lois et règlements. Cette Charte de valeurs est présentée à chaque nouveau salarié.

ORGANISATION DU CONTROLE INTERNE

Le contrôle interne est l'affaire de tous, mais s'appuie également sur une organisation spécifique. Ainsi, afin d'assurer un relais à tous les niveaux du Groupe Lacroix, le contrôle interne se décline en trois lignes de maîtrise en interne et s'appuie sur les recommandations formulées par les auditeurs externes, comme présenté ci-dessous :

1ère ligne de maîtrise : le respect des procédures

Un dispositif efficace de contrôle interne s'appuie sur le plus grand nombre d'acteurs dans l'entreprise. Chacun, par le respect des procédures en place dans son domaine, participe ainsi à l'efficience et au bon fonctionnement du dispositif de contrôle interne. L'existence et l'application des procédures, sous la supervision de chaque responsable de service, constituent ainsi le premier niveau de contrôle.

2ème ligne de maîtrise : les services et outils support

Ce niveau de contrôle est assuré par des fonctions et des outils spécifiques de contrôle, de suivi et de pilotage, et sont des clés d'aide à la décision pour le Directoire.

- ➤ Un contrôle budgétaire assuré par des contrôleurs de gestion au niveau de chacune des filiales, réalisé sous la responsabilité du directeur financier. Il permet un suivi mensuel des engagements budgétaires par filiale, par activité et cumulés, à travers un « reporting » remis au Directoire chaque mois. Ce reporting contient également des éléments non financiers et prospectifs permettant un meilleur pilotage des filiales.
- ➤ Un service comptable décentralisé, avec un responsable comptable dans les principales filiales, garant de la fiabilité de l'information financière et relais de la direction financière au sein de la filiale. Chacun est notamment responsable de la bonne application des procédures groupe. Les déclarations fiscales des filiales françaises du Groupe sont établies ou contrôlées par la direction comptable du Groupe. Ces déclarations font par ailleurs régulièrement l'objet d'une revue par des conseils externes.
- Le statut juridique des principales filiales, sociétés constituées en société par actions simplifiées, permettant un contrôle du Président de ces sociétés par un comité de surveillance pour la conclusion de certaines opérations engageant le Groupe. Sont notamment soumises à autorisation préalable du comité de surveillance les opérations suivantes :
 - constitution de sûretés, de cautions, avals et garanties,
 - cession ou prise de participations,
 - approbation des budgets d'exploitation, d'investissements et de trésorerie,
 - définition de la stratégie et du plan pluriannuel, de la politique de financement et leurs modifications éventuelles.

- ➤ Un « reporting » trésorerie centralisé au siège, permettant un suivi hebdomadaire des flux de trésorerie et de la situation d'endettement des filiales et du Groupe. Ces situations de trésorerie et d'endettement sont transmises au Directoire de façon mensuelle.
- ➤ Un service centralisé de suivi des opérations juridiques (contrats, secrétariat juridique, gestion des litiges, opérations de restructuration interne et de croissance externe), s'appuyant ponctuellement sur des consultations de conseils externes.
- ➤ Un service consolidation centralisé au siège, afin de garantir la cohérence des retraitements de consolidation, et leur conformité aux règles et procédures du Groupe. Les reportings mensuels sont rapprochés des comptes consolidés établis et publiés aux 31 mars et 30 septembre.

3ème ligne de maîtrise : les audits de conformité et d'optimisation

Un service audit interne directement rattaché au directoire a pour mission d'évaluer et d'améliorer les procédures en place et leur respect, et par conséquent, la fiabilité et la rapidité du processus d'élaboration des informations financières.

Des missions d'audit interne sont régulièrement réalisées dans les différentes filiales du Groupe, et aboutissent à des recommandations rédigées dans un rapport à destination du responsable de la filiale ou du service audité, ainsi que du Directoire. Celles-ci donnent lieu à une actualisation ou mise en place de procédures pour garantir l'amélioration permanente de l'information comptable et financière ainsi que la bonne maîtrise de nos différents risques.

Les missions d'audit interne s'articulent autour de trois objectifs : la mise à jour de la documentation concernant les filiales, le contrôle de l'application des procédures / la revue des recommandations précédentes, et la revue des process. Il peut être fait appel à des expertises externes (externes à la division ou externes au Groupe). Ces missions sont définies de manière pluriannuelle selon un Plan d'Audit Interne, présenté au Directoire et ajusté annuellement.

Recommandations externes : les audits légaux

En plus des trois lignes de maîtrise présentées ci-dessus, dans le cadre de leurs travaux, les commissaires aux comptes évaluent les procédures de contrôle interne et peuvent émettre des recommandations, dont il est tenu compte pour améliorer la fiabilité et la rapidité d'établissement des informations financières ainsi que la gestion des risques.

MISE EN ŒUVRE DU CONTROLE INTERNE

Principales actions sur l'exercice 2015

Sur l'exercice 2015, les missions suivantes ont notamment été réalisées :

Sur l'exercice 2015, les missions suivantes ont notamment été réalisées :

- O Suivi de la mise sous contrôle des risques & opportunités identifiés comme prioritaires sur l'exercice 2015. Les sujets traités concernaient notamment :
 - La fiabilité et la maîtrise des prix de revient,
 - La gestion des recrutements,
 - La gestion du savoir,

- Le choix des fournisseurs,
- La Sécurité des systèmes IT.
- o Formalisation et renforcement des procédures d'engagement (LACROIX City) ;
- Sécurisation des transactions bancaires avec le déploiement progressif sur 2015 et 2016 de l'EBICS-TS;
- O Audit du processus de réponse aux appels d'offres (LACROIX City, activité dynamique) ;
- Audit de la continuité d'activité du site tunisien (LACROIX Electronics).

Axes de travail 2015-2016

L'approche par la Cartographie des Risques & Opportunités permet de définir les priorités d'action sur la base de critères objectifs, et permet également d'identifier les leviers d'action et d'optimisation selon le niveau de contrôle interne déjà en place. Sur cette base, les axes de travail définis pour l'exercice 2015-2016 concerneront notamment :

- O Sur chacune des activités du Groupe, le pilotage de l'avancement des thématiques issues de la Cartographie des Risques & Opportunités, et en particulier :
 - Maîtrise des engagements dans les contrats clients,
 - Maîtrise du Plan Industriel & Commercial.
 - Fiabilité et maîtrise des prix de revient,
 - Fiabilité et suivi de l'écart par rapport au budget,
 - Audit sur la dépendance aux sources d'approvisionnement,
 - Audit sur l'application des principes de délégations et règles de fonctionnement entre Holding et activités,
 - Audit sur l'application des procédures de suivi de la solvabilité clients,
 - Audit sur la gestion du risque de change.
- o L'homogénéisation des règles de délégations de signatures bancaires ;
- O Le suivi des recommandations liées à l'audit de continuité d'activité, et la réalisation d'un exercice de gestion de crise ;
- o Le suivi des recommandations de l'Autorité de la Concurrence.

Ce rapport a été rédigé en collaboration avec l'audit interne. Son contenu a été revu et commenté avec le Président du Directoire et approuvé à l'occasion de la réunion du conseil de surveillance du 17 décembre 2015.

Nous vous précisons que conformément à l'article L. 225-235 du Code de commerce, tel que modifié par la loi n° 2003-706 du 1^{er} août dite « loi de sécurité financière », nos Commissaires aux Comptes vous présenteront, dans un rapport joint à leur rapport général, leurs observations sur le présent rapport.



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES DU 4 MARS 2016 RAPPORT SPECIAL DU DIRECTOIRE SUR LES OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS



Conformément aux dispositions de l'article L. 225-184 du Code de commerce, le Directoire informe les actionnaires des opérations réalisées en vertu des dispositions des articles L. 225-177 à L. 225-186 du Code de commerce concernant les options d'achat d'actions.

Le Directoire rend compte ci-après du nombre, des dates d'échéance et du prix des options d'achat d'actions qui ont été consenties par la Société à chacun des mandataires sociaux et des salariés de la Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Plan LACROIX SA 2002

Bénéficiaires	Qualité	Nombre d'options d'achat	Prix d'attribution	Date de levée d'option	Date d'échéance
Yves KROTOFF	Mandataire	3 078	21.12	30-nov09	30-nov15
Thomas LESORT	Salarié	7 500	21.12	30-nov09	30-nov15
Claude BOURGET	Salarié	7 500	21.12	30-nov09	30-nov15

Plan LACROIX SA 2006

Bénéficiaires	Qualité	Nombre d'options d'achat	Prix d'attribution	Date de levée d'option	Date d'échéance
Pascal CONTE	Salarié	3 750	21,09	02-oct10	02-oct16
		- /- /	, ,		1
Dominique CHANTEAU	Salarié	7 500	21,09	02-oct10	02-oct16
Luc FEVRIER	Salarié	3 000	21,09	02-oct10	02-oct16
C. FLOURY	Salarié	3 000	21,09	02-oct10	02-oct16
Sylvain LE PENNEC	Salarié	3 000	21,09	02-oct10	02-oct16
William NARET	Salarié	3 000	21,09	02-oct10	02-oct16
Bertrand SENEE	Salarié	3 000	20,70	11-déc10	11-déc16
Landry CHIRON	Salarié	3 000	20,70	11-déc10	11-déc16
Michel LEVIGOUROUX	Salarié	3 000	20,70	11-déc10	11-déc16
Serge GARIZIO	Salarié	3 000	20,70	11-déc10	11-déc16
Fabien AUBRIOT	Salarié	3 000	22,73	14-févr12	14-févr18
			-		
Patrick FABRE	Salarié	6 000	17,01	16-oct12	16-oct18
Hubert de FONTENAY	Salarié	3 000	17,01	16-oct12	16-oct18

Plan LACROIX SA 2011

Bénéficiaires	Qualité	Nombre d'options d'achat	Prix d'attribution	Date de levée d'option	Date d'échéance
Jean-Marc TYCHYZ Luc FEVRIER	Salarié	5 000	14,33	20-oct15	20-oct21
	Salarié	2 000	14,33	20-oct15	20-oct21

Nous vous informons qu'aucune option d'achat d'action n'a été levée au cours de l'exercice écoulé.

Le Directoire